



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 27 JUIN 2025 À 08 H15

Séance présidée par François RAGE

Date de la convocation : 20/06/25

Conseillers en exercice : 84
Conseillers présents : 63
Conseillers représentés : 20
Total votants : 83

COMpte FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 - BUDGET PRINCIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL20250627_135

Commission principale : 1 COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BATI - RESSOURCES HUMAINES - ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Rapporteur : Hervé PRONONCE.

Le Conseil métropolitain de la Métropole clermontoise s'est réuni le 27 juin 2025 à 08 H15 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Conseiller(e)s présent(e)s :

François RAGE, Louis GISCARD D'ESTAING, Christine MANDON, Hervé PRONONCE, Henri GISSELBRECHT, Anne-Marie PICARD, Jean-Marc MORVAN, René DARTEYRE, Laurent BRUNMUROL, Christophe VIAL, Aline FAYE, Jean-Marie VALLÉE, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile VIGNAL, Isabelle LAVEST, Cyril CINEUX, François CARMIER, Eric GRENET, Cécile AUDET, Grégory BERNARD, Marion CANALES, Blandine GALLIOT, Chantal LAVAL, Florent GUITTON, Alain FAGONT, Dominique ADENOT, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Sondès EL HAFIDHI, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Pierre SABATIER, Cécile BIRARD, Bernard BARRASSON, Christine FAURE, Jean-Christophe CERVANTÈS, Samir EL BAKKALI, Magali GALLAIS, Lucie MIZOULE, Sylvie DOMERGUE, Patrick NÉHÉMIE, Jean PICHON, Fabienne THOULY-VOUTE, Chantal LELIÈVRE, Hélène VEILHAN, Marion BARRAUD, Estelle BRUANT, Rémi CHABRILLAT, Anne-Laure STANISLAS, Thomas WEIBEL, Claire BRIEU, Charles DUBREUIL, Julien BONY, Cécile LAPORTE, Maryse BOSTVIRONNOIS, Jocelyne CHALUS, Jacqueline BOLIS, Claude AUBERT, Julie DUVERT, Alexis BLONDEAU, Stanislas RENIÉ, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Diego LANDIVAR, Marianne MAXIMI

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir :

Marcel ALEDO pouvoir à Hervé PRONONCE
Flavien NEUVY pouvoir à Jocelyne CHALUS
Serge PICHOT pouvoir à René DARTEYRE
Sylvain CASILDAS pouvoir à Eric GRENET
Laurent GANET pouvoir à Laurent BRUNMUROL
Richard BERT pouvoir à Christine FAURE
Nicolas BONNET pouvoir à Thomas WEIBEL
Christine PEROL BEYSSI pouvoir à Christophe BERTUCAT
Wendy LAFAYE pouvoir à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER
Nathalie CARDONA pouvoir à Pierre SABATIER
Philippe MAITRIAS pouvoir à Bernard BARRASSON
Luc LEVI ALVARES pouvoir à Patrick NÉHÉMIE
Sylvie VIEIRA DI NALLO pouvoir à Chantal LELIÈVRE
Vincent SOULIGNAC pouvoir à Rémi CHABRILLAT
Jérôme AUSLENDER pouvoir à Grégory BERNARD
Jean-Pierre BRENAS pouvoir à Julien BONY
Catherine PINET-TALLON pouvoir à Cécile LAPORTE
Christine BIGOURET pouvoir à Maryse BOSTVIRONNOIS
Marie DAVID pouvoir à Jacqueline BOLIS
Fatima BISMIR pouvoir à Stanislas RENIÉ

Conseiller(e)s excusé(e)s :

Olivier BIANCHI

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

COMMISSION FINANCES - FISCALITÉ - MOYENS GÉNÉRAUX - AFFAIRES JURIDIQUES - COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BÂTI - RH - ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES du 12 juin 2025
BUREAU du 13 juin 2025
CONSEIL MÉTROPOLITAIN du 27 juin 2025

Direction Stratégie Financière / 9772

Sophie MAILLOT

COMPTE FINANCIER UNIQUE ET AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024 - BUDGET PRINCIPAL

Dans le cadre de l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) initiée en 2022, il appartient au Conseil métropolitain de se prononcer sur ce document qui constitue l'arrêté des comptes de l'exercice 2024 du Budget principal, puis d'approuver la détermination du résultat global de la section de fonctionnement et son affectation.

Pour rappel, le CFU regroupe, en les rationalisant, les données jusqu'alors réparties entre le compte administratif établi par l'ordonnateur et le compte de gestion établi par le comptable public. Il vise à fournir une information financière non seulement plus simple et lisible, mais également enrichie, grâce au rapprochement au sein du même document de données d'exécution budgétaire et d'informations patrimoniales qui se complètent, permettant ainsi de mieux apprécier la situation financière du budget concerné. Il vise également à renforcer la qualité et la fiabilité des comptes publics locaux. La production du CFU est par ailleurs entièrement dématérialisée avec la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable et, à terme, des travaux préparatoires simplifiés.

À l'issue de la phase expérimentale, le CFU deviendra la nouvelle présentation des comptes locaux de toutes les entités publiques locales, conformément aux dispositions de l'article 205 de la loi de finances pour 2024.

I - ADOPTION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'exécution 2024 du Budget principal se résume comme suit :

Exercice 2024		Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	Prévisions	369 621 939,39 €	250 124 764,23 €	619 746 703,62 €
	Réalisations	301 539 134,33 €	249 538 835,70 €	551 077 970,03 €
Dépenses	Prévisions	369 621 939,39 €	250 124 764,23 €	619 746 703,62 €
	Réalisations	269 067 616,18 €	224 162 181,79 €	493 229 797,97 €
Résultat de l'exercice		32 471 518,15 €	25 376 653,91 €	57 848 172,06 €

Il ressort de ce tableau un résultat d'exécution 2024 excédentaire total de 57 848 172,06 €.

Après reprise des résultats de l'exercice 2023, l'exercice 2024 se solde par un excédent de clôture total de 21 114 540,34 € déterminé comme suit :

	Résultat de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultat 2024	Résultat de clôture 2024
Investissement	-37 933 847,23 €		32 471 518,15 €	-5 462 329,08 €
Fonctionnement	46 338 214,04 €	45 137 998,53 €	25 376 653,91 €	26 576 869,42 €
Total	8 404 366,81 €	45 137 998,53 €	57 848 172,06 €	21 114 540,34 €

Le détail des inscriptions et réalisations 2024 par chapitre et article est présenté dans le tableau annexé.
Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées.

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 250 124 764,23 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 249 538 835,70 € en recettes et de 224 162 181,79 € en dépenses.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 est donc un excédent de 25 376 653,91 € qui, cumulé avec le résultat de clôture de l'exercice 2023, soit un excédent de 46 338 214,04 €, et déduction faite de la part affectée à l'investissement de 45 137 998,53 €, fait apparaître en définitive un résultat de clôture 2024 excédentaire de 26 576 869,42 €.

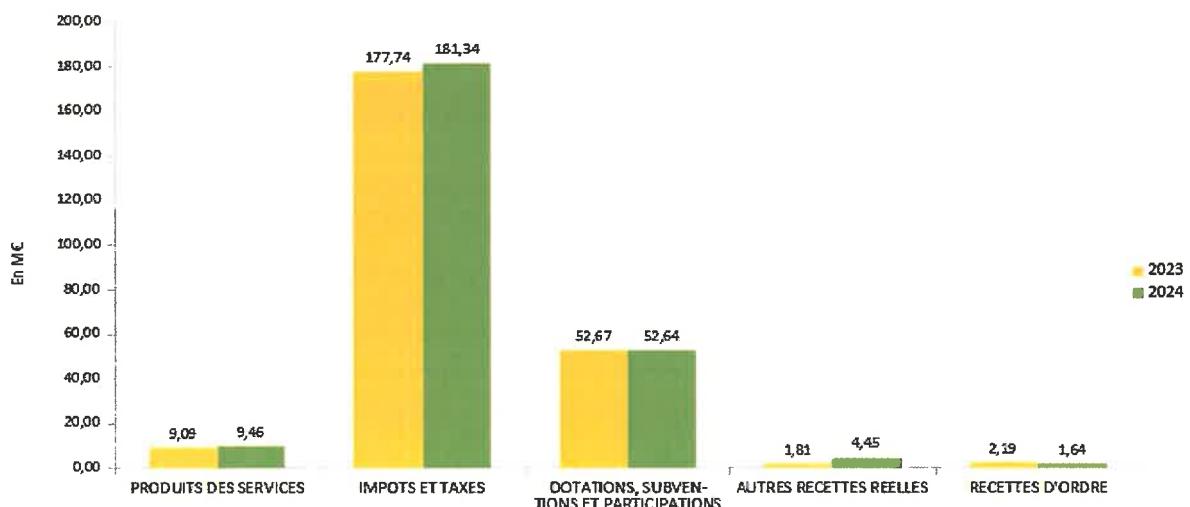
1 - Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élèvent à 249 538 835,70 €, dont 247 897 003,77 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 1 641 831,93 € de recettes d'ordre. Elles augmentent globalement de 6 039 349,82 € par rapport à l'exercice 2023, soit + 2,48 %.

Comparaison des recettes de fonctionnement 2023 / 2024

	2023	2024	Evolution	%
Produit fiscal et allocations compensatrices	177 741 592,37 €	181 337 991,28 €	3 596 398,91 €	2,02 %
Dotations, subventions et participations	52 669 153,28 €	52 642 820,25 €	-26 333,03 €	-0,05 %
Produits des services	9 089 822,45 €	9 463 557,52 €	373 735,07 €	4,11 %
Produits de gestion courante	1 081 680,83 €	1 718 428,16 €	636 747,33 €	58,87 %
Produits exceptionnels	451 186,02 €	2 329 551,42 €	1 878 365,40 €	416,32 %
Produits financiers	5 425,39 €	2 584,45 €	-2 840,94 €	-52,36 %
Atténuations de charges	267 379,21 €	402 070,69 €	134 691,48 €	50,37 %
SOUS-TOTAL recettes réelles	241 306 239,55 €	247 897 003,77 €	6 590 764,22 €	2,73 %
Ope.d'ordre entre sections	2 193 246,33 €	1 641 831,93 €	-551 414,40 €	-25,14 %
Ope.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SOUS-TOTAL recettes d'ordre	2 193 246,33 €	1 641 831,93 €	-551 414,40 €	-25,14 %
TOTAL	243 499 485,88 €	249 538 835,70 €	6 039 349,82 €	2,48 %

Synthèse des principales recettes de fonctionnement et comparatif 2023 / 2024



a - Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement 2024 (247 897 003,77 €) proviennent :

– du produit fiscal, des allocations compensatrices et de la fiscalité reversée (chapitres 73 et 731) pour 181 337 991,28 €, soit une évolution de + 2,02 % ou 3,59 M€ par rapport à l'exercice 2023, avec + 3,65 M€ sur la fiscalité locale et - 0,06 M€ sur les autres impôts et taxes

➤ Au titre des produits de fiscalité locale (chapitre 731) figurent :

➤ les produits de CFE, FB, FNB et TH sur les résidences secondaires (compte 73111), pour un total de recettes de 59 274 710 €, en hausse de 1,37 M€ ou 2,37 % par rapport à 2023, pour l'essentiel du fait :

- ✓ de la revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des locaux d'habitation et établissements industriels de 3,9%, de l'actualisation de 2,5 % des bases minimum de CFE et d'une évolution moyenne des loyers des locaux professionnels sur le territoire de la Métropole de 1,39% (+1,55M€),
- ✓ de la variation physique des bases d'imposition de CFE (+ 1,2 M€), avec une hausse de 642 K€ issue des établissements imposés à la cotisation minimum et de 584 K€ des autres établissements, couplée à l'augmentation du taux engendrant pour sa part un produit supplémentaire de 184 K€,
- ✓ de la baisse de la TH sur les résidences secondaires (-1,6 M€) consécutivement au rodage du dispositif déclaratif d'occupation des locaux mis en place au niveau national ayant donné lieu à des erreurs d'impositions et un volume important de dégrèvements accordés par la DGFIP en 2023.

➤ les rôles supplémentaires au titre des exercices antérieurs pour un montant de 1 456 912 € et la taxe sur les friches commerciales pour 21 050 € (compte 73118), globalement en hausse de 0,6 M€ par rapport à 2023,

➤ la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) pour 6 570 279 €, en hausse de 1,14 M€ soit + 21,1 % en raison de la croissance du chiffre d'affaires au m² des entreprises assujetties et d'un nombre plus important de rectifications de taxation opérées par l'Administration (640 K€ en 2024 contre 385 K€ en 2023),

➤ l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) pour un produit de 2 364 062 €, en progression de 0,19 M€ soit + 8,71 %, principalement due aux stations radioélectriques (+ 13,9%) et aux transformateurs électriques (+ 2,5%),

➤ la taxe Gemapi, instaurée en 2022 pour financer les investissements réalisés dans le cadre de la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations », pour un montant de 1 001 159 €, composée du produit voté de 1 M€ et de rôles complémentaires (+ 0,5 M€),

➤ les recettes de taxe de séjour perçues en 2024 pour 2 251 835,28 €, en baisse de 0,15 M€ soit - 6,31 % par rapport à 2023 en raison de compléments de recettes de taxe de séjour de 2022 encaissées en 2023.

➤ Au titre des impôts et taxes (chapitre 73) figurent :

- la fraction de TVA nationale compensant la TH sur les résidences principales pour 55 369 092 €, en très légère baisse de 0,02 M€ soit - 0,03 % par rapport à 2023,
- le produit de TVA perçu en compensation de la perte de Cotisation sur le Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 29 813 599 €, dont 28,9 M€ au titre de la compensation socle (égale à la moyenne des produits de CVAE 2020 à 2022 et du produit 2023 qui aurait dû être perçu) et 0,91 M€ au titre de la part dynamique (en recul de 0,12 M€),
- le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources Intercommunales (FNGIR), stable à 2 812 253 €,
- le prélèvement Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) pour un montant de 428 118 €, en baisse de 0,04 M€ soit - 8,77 %. Ce prélèvement est reversé à l'EPF Auvergne et aux autres maîtres d'ouvrage d'opérations (Auvergne Habitat, Ophis, Assemblia) avec une dépense équivalente comptabilisée en atténuation de produits,
- l'attribution de compensation versée par les communes pour financer les compétences transférées pour 19 974 922 €, en augmentation de 0,12 M€ du fait de l'actualisation du coût prévisionnel 2024 des services communs sur la base du bilan 2023.

– des dotations et participations pour 52 642 820,25 € (chapitre 74), globalement en très légère baisse de 0,02 M€ soit - 0,05 % par rapport à 2023

- Les seules dotations s'établissent à 45 684 751,07 € ; elles présentent une progression globale de 0,18 M€, soit + 0,4 % par rapport à 2023, avec pour l'essentiel :

- une très légère hausse de 0,01 M€ de la dotation d'intercommunalité qui représente 10 886 680 €, liée à l'évolution de la population,
- une baisse de 0,34 M€, soit - 1,65 %, de la dotation de compensation qui s'élève à 20 533 409 €, variable d'ajustement de l'enveloppe des concours financiers de l'État versés aux collectivités,
- une baisse de 0,08 M€ de la Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP) à 1 241 733 € qui redevient une variable d'ajustement,
- une augmentation de 0,62 M€ de l'allocation compensatrice de fiscalité économique qui s'établit à 12 905 498 € et intègre la compensation spécifique de l'exonération de 50 % du foncier bâti et de la cotisation foncière des entreprises des établissements industriels pour un montant de 11 667 286 € (soit + 0,45 M€ ou + 4,03 % par rapport à 2023),
- la quasi stabilité des compensations versées par l'État au titre des exonérations de taxe foncière qui s'élèvent à 70 365 €,
- enfin, un recul de 0,03 M€, soit - 40,63 %, du Fonds Départemental de la Taxe Professionnelle qui s'établit à 47 075,07 €, en lien avec la baisse de l'enveloppe nationale et la modification des critères d'éligibilité du département du Puy de Dôme, le potentiel fiscal devenant le seul critère d'éligibilité au fonds alors que jusqu'en 2023 l'éligibilité se déterminait sur chaque critère de répartition (potentiel fiscal, revenu, dépenses d'investissement).

- Depuis le 01/01/2019, la collectivité perçoit une attribution de compensation du Département du Puy-de-Dôme afin de financer les transferts des compétences voirie, Fonds Solidarité Logement (FSL), Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et Prévention spécialisée, dont le montant est constant (4 588 170 €).

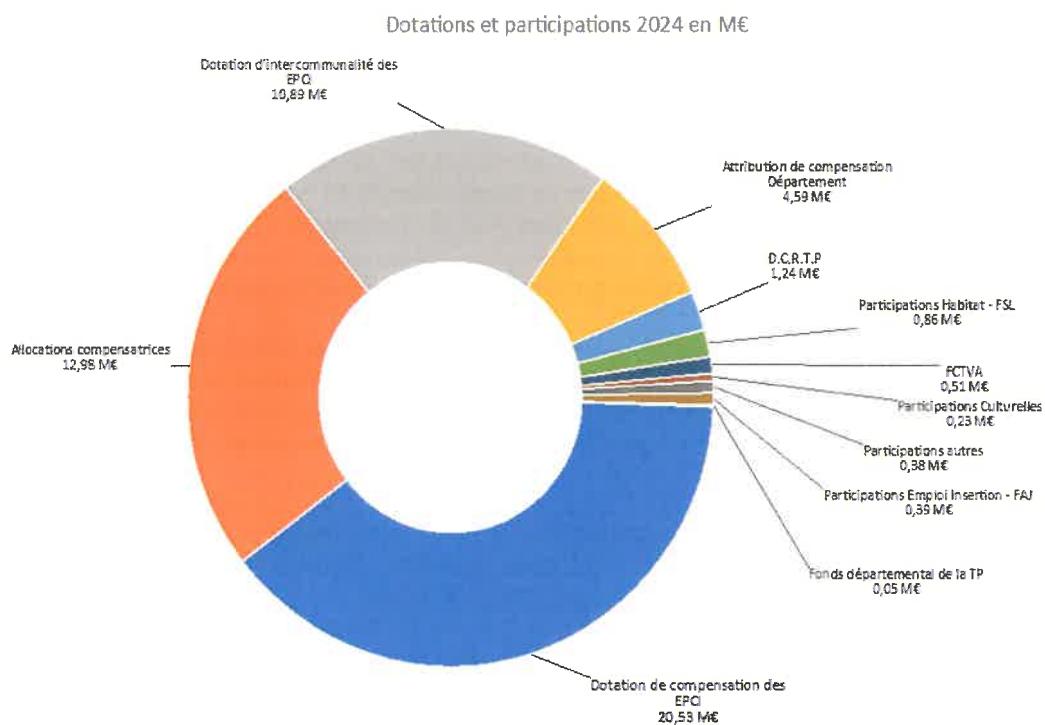
- La collectivité a par ailleurs perçu 514 027,78 € au titre du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) sur les dépenses de fonctionnement pour l'entretien des bâtiments publics et de la voirie, stable par rapport à 2023.

- Enfin, les participations diverses ont représenté 1 855 871,40 M€, soit une baisse de 0,23 M€, avec principalement :

- 0,54 M€ en faveur de l'habitat (0,17 M€ de l'Anah, 0,1 M€ de la Région au titre du service public de la performance énergétique de l'habitat et 0,27 M€ au titre de la rénovation urbaine),
- 0,38 M€ pour l'insertion dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi,
- 0,32 M€ de contributions au FSL,

- 0,23 M€ en faveur des politiques culturelles (0,15 M€ pour le CRR, 0,04 M€ pour les musées et 0,04 M€ pour la bibliothèque du patrimoine),
- 0,09 M€ de dotation générale de décentralisation au titre de l'urbanisme,
- 0,09 M€ du FEDER au titre des programmes Urbact – projet Femact et projet INTERREG,
- 0,05 M€ en matière de développement durable.

Dotations et participations 2024



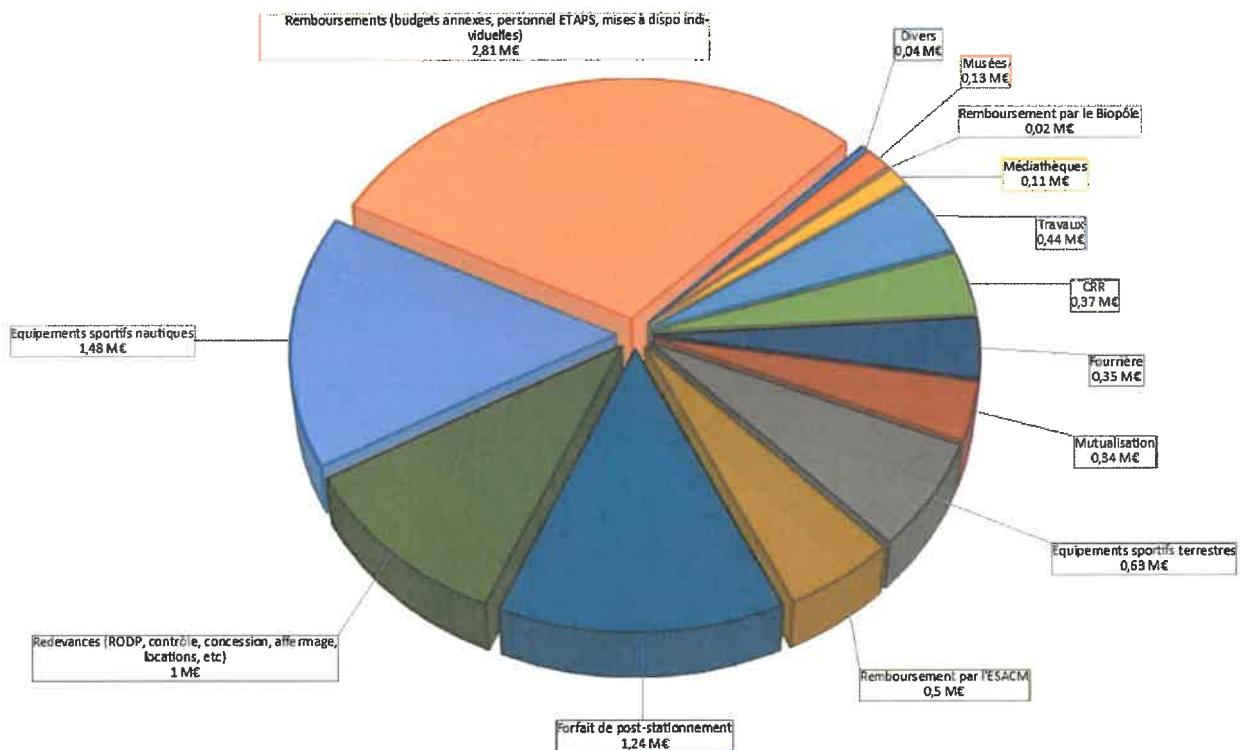
- des produits des services pour 9 463 557,52 € (chapitre 70)

Ces produits enregistrent une évolution de + 0,37 M€ (soit + 4,11 %) par rapport à l'exercice 2023, qui

s'explique principalement par :

- la hausse des remboursements de frais par les budgets annexes et mises à disposition individuelles d'agents (+ 0,36 M€), des produits des équipements nautiques impactés par la réouverture du Centre aquatique des Hautes Roches après travaux (+ 0,32 M€), du forfait post-stationnement (+ 0,16 M€), des recettes de la fourrière (+ 0,04 M€), des produits de mutualisation descendante (+ 0,03 M€), des refacturations des travaux relatifs aux entrées charretières (+ 0,02 M€), des produits des équipements culturels et notamment ceux des musées (+ 0,02 M€) et des équipements sportifs terrestres (+ 0,02 M€),
- nuancée toutefois par le recul des redevances d'occupation du domaine public, pour l'essentiel du fait de régularisations exceptionnelles de redevances réseaux comptabilisées en 2023 (- 0,6 M€),

Produits des services 2024



– des produits de gestion courante pour 1 718 428,16 € (chapitre 75)

En 2024, ces produits progressent de 0,64 M€ et intègrent pour l'essentiel :

- des remboursements de sinistres et trop-versés à hauteur de 919 296,31 € (+ 0,14 M€),
- les redevances perçues dans le cadre des DSP réseaux de chaleurs et SPL Clermont Auvergne Tourisme pour 340 863,76 € (+ 0,06 M€),
- les loyers pour 455 663,09 € (+ 0,44 M€), avec principalement l'Agence d'Urbanisme et ACC-M.

– des autres produits pour 2 734 206,56 €, avec :

- 2 329 551,42 € de produits exceptionnels (chapitre 77), dont 1 864 401,72 € de produits de cessions d'immobilisations (cession au SMTC de parcelles situées Carré de la Pointe à Cournon pour le futur centre d'exploitation et de maintenance, cession à la SARL Auriga d'une parcelle également située Carré de la Pointe à Cournon pour la construction d'un bâtiment à usage de dépôt, cession de matériels de musculation de l'Arténium et de tribune démontable du Stade Gabriel Montpied, cession d'une balayeuse usagée), et 465 149,70 € d'annulations de mandats sur exercices antérieurs, incluant 312 000 € de versement par l'EPF Auvergne du stock non encore utilisé de pénalités SRU en vue de les verser directement aux bailleurs sociaux (opération équilibrée en recettes et dépenses),
- 402 070,69 € d'atténuations de charges correspondant aux remboursements sur salaires dans le cadre des arrêts maladie et régularisations de paie (chapitre 013),
- 2 584,45 € de produits financiers correspondant au remboursement d'intérêts d'emprunts par l'ESACM (chapitre 76).

b - Recettes d'ordre de fonctionnement

Il s'agit d'opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) qui s'élèvent à 1 641 831,93 € et sont constituées par :

- l'amortissement des subventions reçues (1 608 102,64 €),
- et une reprise sur dépréciation d'actifs circulants (33 729,29 €).

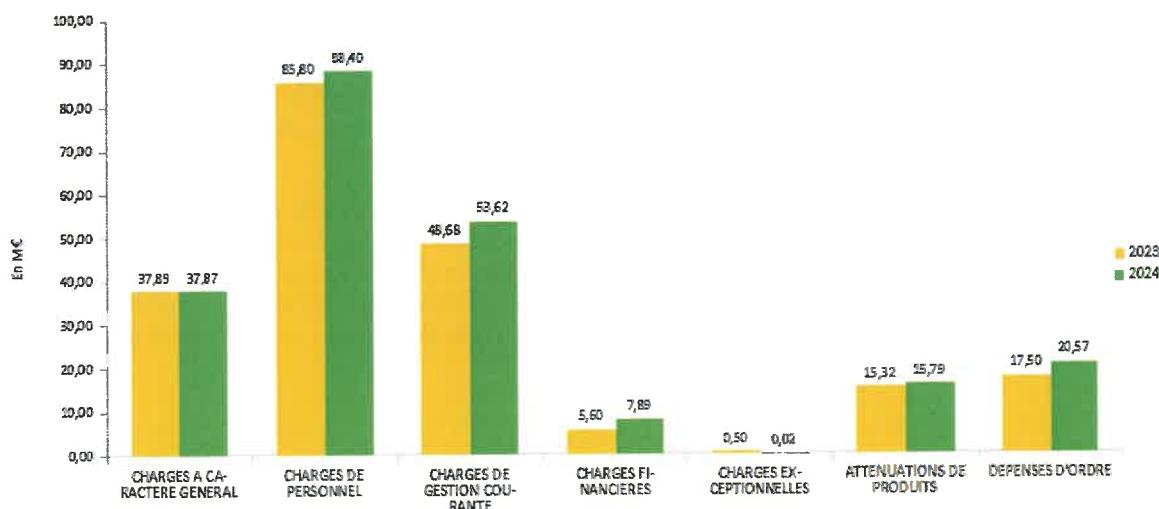
2 - Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2024 s'élèvent à 224 162 181,79 €, dont 203 594 367,98 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 20 567 813,81 € de dépenses d'ordre ; elles sont globalement en hausse de 6,09 %, avec + 5,06% sur les dépenses réelles et + 17,52 % sur les dépenses d'ordre.

Comparaison des dépenses de fonctionnement 2023 / 2024

	2023	2024	Evolution	%
Charges à caractère général	37 887 683,78 €	37 870 158,55 €	-17 525,23 €	-0,05 %
Charges de personnel	85 803 623,12 €	88 398 934,87 €	2 595 311,75 €	3,02 %
Charges de gestion courante	48 682 196,19 €	53 618 134,32 €	4 935 938,13 €	10,14 %
Charges financières	5 596 741,65 €	7 894 626,28 €	2 297 884,63 €	41,06 %
Charges exceptionnelles	501 391,18 €	24 510,54 €	-476 880,64 €	-95,11 %
Atténuations de produits	15 320 254,14 €	15 788 003,42 €	467 749,28 €	3,05 %
SOUS-TOTAL dépenses réelles	193 791 890,06 €	203 594 367,98 €	9 802 477,92 €	5,06 %
Ope.d'ordre entre sections	17 501 851,60 €	20 567 813,81 €	3 065 962,21 €	17,52 %
Ope.d'ordre à l'intérieur de la section de fonct	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SOUS-TOTAL dépenses d'ordre	17 501 851,60 €	20 567 813,81 €	3 065 962,21 €	17,52 %
TOTAL	211 293 741,66 €	224 162 181,79 €	12 868 440,13 €	6,09 %

Synthèse des principales dépenses de fonctionnement et comparatif 2023 / 2024



a - Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 recouvrent :

– les charges à caractère général pour 37 870 158,55 € (chapitre 011), globalement stables par rapport à l'exercice 2023 (- 0,02 M€), avec des progressions sur certains postes intégralement compensées par la baisse d'autres postes.

Les progressions concernent :

- les dépenses exceptionnelles d'assurances dommages-ouvrages, en lien avec les travaux de construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu et d'extension du Stade Gabriel Montpied (+ 0,63 M€),
- le remboursement au SMTC des frais d'indemnisation des commerçants pour perte d'exploitation dans le cadre des travaux Inspire (+ 0,25 M€),
- les contrats de prestations de services (+ 0,23 M€), notamment pour le traitement des déchets de voirie, balayage et désherbage,
- les travaux d'entretien des réseaux d'assainissement pluvial et de défense incendie (+ 0,19 M€),
- les frais d'études (+ 0,13 M€),
- les charges locatives et de copropriété du Parvis ainsi que celles refacturées par l'EPF Auvergne (+ 0,12 M€),
- les frais de locations immobilières, matériels roulants et autres (+ 0,1 M€),
- les taxes foncières et autres taxes (+ 0,06 M€),
- les honoraires d'avocats et frais d'actes (+ 0,04 M€),...

Dans le même temps, les baisses suivantes sont enregistrées :

➤ - 1,43 M€ sur le coût des énergies avec :

- - 1,57 M€ sur les dépenses d'électricité, dont -1,62 M€ sur l'éclairage public s'expliquant par la baisse conjuguée du coût du kwh et des consommations énergétiques liée aux évolutions technologiques avec le déploiement Led, et + 0,05 M€ sur les dépenses d'électricité / gaz des bâtiments métropolitains,
- + 0,14 M€ sur les consommations d'eau,
- - 0,21 M€ sur les travaux d'entretien de voirie,
- - 0,13 M€ sur les frais de téléphonie et d'affranchissement,...

– les charges de personnel pour 88 398 934,87 € (chapitre 012)

Ce chapitre comprend une partie mutualisation ascendante des services remboursée par la Métropole aux communes pour 3,6 M€, une partie consacrée au remboursement des mises à dispositions individuelles d'agents pour 0,13 M€ (agents de voirie,...), et une partie charges de personnel des agents de la Métropole pour 84,66 M€. Il enregistre une progression globale de 2,59 M€, dont - 0,07 M€ au titre des dépenses liées à la mutualisation, + 0,02 M€ au titre des mises à dispositions individuelles et + 2,64 M€ au titre des charges de personnel des agents métropolitain.

➤ Le léger recul des dépenses de mutualisation ascendante s'explique essentiellement par la fin au 31/12/2023 de la mutualisation Médecine préventive passée avec la Ville de Clermont-Ferrand (- 0,11 M€), conjuguée à la baisse de la mutualisation ascendante relative à l'entretien des espaces verts sur voiries métropolitaines (- 0,13 M€). Cette baisse globale est cependant nuancée par la hausse des mutualisations Centre de Supervision Urbain CSU (+0,08 M€), Conseil Métropolitain de Sécurité et Prévention de la délinquance CMSPD (+0,03 M€), protocole et garage (+0,03 M€ chacun).

➤ L'évolution de la masse salariale des agents de la Métropole de + 2,64 M€ résulte quant à elle :

- de l'intégration des différentes mesures gouvernementales avec l'impact en année pleine de l'augmentation de 1,5 % de la valeur du point indiciaire qui a pris effet au 1er juillet 2023 (+ 560 K€) et la revalorisation de 5 points d'indice pour tous les agents publics au 1er janvier 2024 (+ 860 K€),
- des effets mécaniques des déroulements de carrière (Glissement Vieillesse Technicité GVT), avec + 420 K€ au titre des avancements de grade, promotions internes et avancements d'échelons,

➤ des recrutements (+ 800 K€), avec les effets reports en année pleine des salaires des agents arrivés en cours

d'année 2023 (+ 260 K€) et les arrivées échelonnées sur 2024 au titre des créations de postes 2023 dans différentes directions d'une part et de la préfiguration de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu d'autre part (+ 540K€ au total).

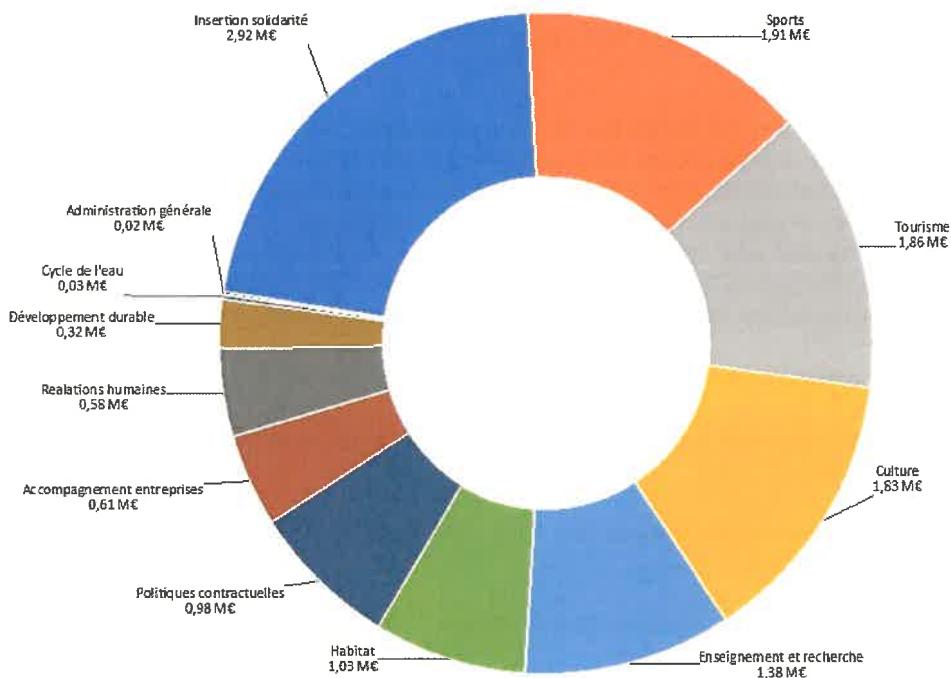
– les atténuations de produits pour 15 788 003,42 € (chapitre 014), soit une progression de 0,47 M€ par rapport à l'exercice 2023, correspondant :

- à l'Attribution de Compensation (AC) versée aux communes membres qui s'établit à 4 957 176 €, soit - 0,01 M€,
- à la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), stabilisée à 8 104 448 €,
- à la contribution au Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) qui s'établit à 1 304 898 €, soit + 0,48 M€ par application des méthodes de calcul nationales,
- aux reverses de fiscalité pour 954 092,46 €, globalement en progression de + 0,23 M€, avec 740 222 € de restitution de la fraction compensatoire de TVA (482 K€ au titre de la taxe d'habitation et 258 K€ au titre de la CVAE), 151 593 € de restitution de TASCOM et 62 277 € de restitution de taxe Gemapi suite aux dégrèvements octroyés,
- au versement des pénalités SRU pour 428 118 €, compensé par une recette du même montant, en légère baisse de 0,04 M€,
- aux reverses de la subvention FEDER auprès des partenaires du projet européen URBACT pour 39 270,96 € (- 0,19 M€ par rapport à 2023).

– les subventions de fonctionnement aux associations, contributions aux organismes et indemnités des élus pour 53 618 134,32 € (chapitres 65 et 6586)

Ce chapitre enregistre une évolution globale de + 4,93 M€ par rapport à 2023, soit + 10,14 %. Cette évolution s'explique principalement par :

- une hausse 3,1 M€ des contributions obligatoires versées (natures 6553, 65568 et 6558), avec notamment :
 - la hausse des contributions versées au SDIS (10,85 M€ soit + 0,46 M€), à l'ESACM (2,36 M€ soit + 0,04 M€), à Territoire d'Energie 63, avec l'intégration en 2024 des contributions relatives aux bornes de recharges pour véhicules électriques (0,57 M€ soit + 0,15 M€), et à l'association CECLER au titre des aides versées dans le cadre du FSL eau et énergie (0,12 M€ soit + 0,1 M€),
 - la contribution au Syndicat Mixte des Transports en Commun pour 18,86 M€, laquelle comprend la contribution courante actualisée des engagements pris dans le cadre de la convention d'objectifs Inspire qui inclut la participation à la gratuité des transports en commun les week-end (trajectoire médiane à 18,5 M€, soit + 2,3 M€) et la contribution spécifique pour la gratuité de l'abonnement C vélo (0,36 M€, soit + 0,05 M€ par rapport à 2023),
 - le maintien des niveaux de contributions versés au Syndicat mixte Biopôle Clermont Limagne (0,23 M€), au Syndicat Mixte de l'Aéroport Clermont-Ferrand Auvergne (1,02 M€), au Syndicat Mixte Le Grand Clermont (0,51 M€) ainsi qu'au Syndicat Mixte ouvert Pôle Métropolitain Clermont Vichy Auvergne (0,13 M€)
- une hausse de 0,41 M€ (soit + 3,14 %) des subventions versées qui s'établissent à un montant total de 13,47 M€

Répartition des subventions versées (nature 6573x et 6574x, hors subventions aux budgets annexes)

- une progression de 0,59 M€ (soit + 25,66 %) des subventions d'équilibre versées aux budgets annexes ADIV, CRB, EVE, PLIE et Parcs et aires de stationnement d'un montant total de 2,92 M€,
 - des redevances sur droit d'utilisation des licences informatiques qui s'établissent à un montant total de 0,76 M€, soit une hausse de 0,37 M€ par rapport à 2023,
 - une progression de 0,07 M€ des indemnisations versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux, soit un montant total de 0,14 M€, de 0,05 M€ des aides directes versées dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement FSL, qui atteignent un montant total de 0,33 M€,...
 - 0,31 M€ de versement aux bailleurs sociaux du stock non encore utilisé de pénalités SRU, pendant de la recette évoquée précédemment,
 - ...
- les frais financiers pour 7 894 626,28 € (chapitre 66)

Les frais financiers correspondent :

- pour 1,25 M€ aux intérêts de la dette remboursés aux communes (-10 % par rapport à 2023 lié au profil d'extinction de cet encours de dette),
- pour 6,18 M€ aux intérêts de la dette propre (soit + 62 % lié au volume des emprunts souscrits en 2024 et à la forte volatilité des indices pour les emprunts à taux variables),
- pour 0,41 M€ aux intérêts courus non échus,
- et pour 0,05 M€ aux indemnités compensatrices suite à un réaménagement de dette.

Ils progressent globalement de 2,3 M€ par rapport à 2023 (soit + 41,06 %).

- les charges exceptionnelles pour 24 510,54 € (chapitre 67)

Ce poste correspond aux régularisations de titres sur exercices antérieurs.

b - Dépenses d'ordre de fonctionnement

Il s'agit d'opérations d'ordre entre sections (chapitre 042) qui s'élèvent à 20 567 813,81 € et intègrent :

- les dotations aux amortissements des immobilisations pour 17,63 M€,
- l'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5ème à hauteur de 0,74 M€,
- la comptabilisation des valeurs nettes comptables (1,5 M€) et plus-values constatées (0,36 M€) à l'occasion de cessions d'immobilisations,
- les dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement pour 0,2 M€,
- l'étalement des intérêts IRA liés aux opérations de refinancement de la dette pour 0,08 M€,
- les dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants pour 0,05 M€.

3 - Autofinancement ou épargne brute

CFU 2024	
Recettes réelles de fonctionnement (en M€)	247,897
Dépenses réelles de fonctionnement (en M€)	203,594
AUTOFINANCEMENT (en M€)	44,303

L'autofinancement, ou épargne brute, recule de 3,21 M€ en 2024 en raison d'une progression plus rapide des dépenses réelles directement impactées par l'évolution incompressible des contributions obligatoires, charges de personnel et frais financiers, et ce malgré la stricte stabilisation des charges de fonctionnement courant ou charges à caractère général. Cette évolution a pour conséquence une contribution moindre au financement des dépenses d'investissement.

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

Les prévisions budgétaires totales s'élevaient en dépenses et en recettes à 369 621 939,39 €. Ces prévisions ont été réalisées à hauteur de 301 539 134,33 € en recettes et de 269 067 616,18 € en dépenses, faisant ainsi apparaître un excédent d'exécution d'investissement 2024 de 32 471 518,15 €.

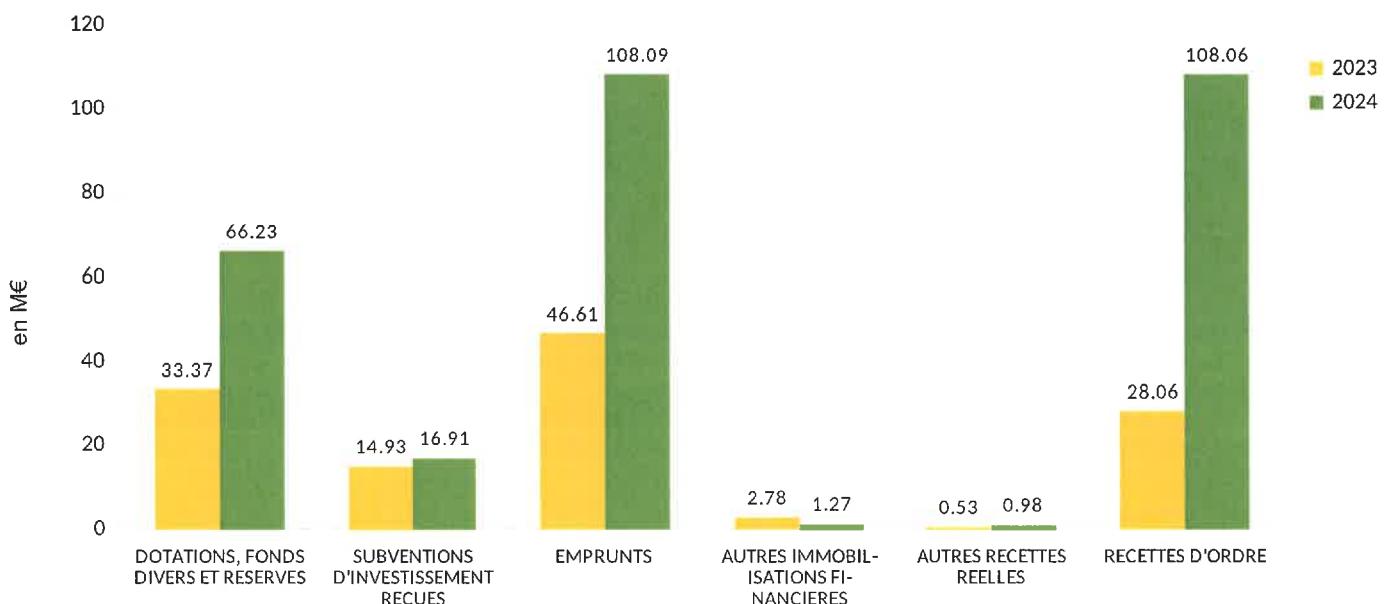
Après reprise du déficit de clôture 2023 de 37 933 847,23 €, la section d'investissement présente un résultat de clôture 2024 déficitaire de 5 462 329,08 € qui est couvert dans le cadre de l'affectation des résultats.

1 - Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement de l'exercice 2024 s'élèvent à 301 539 134,33 €, dont 148 340 352,51 € de recettes réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie, 45 137 998,53 € d'affectation des résultats de l'exercice précédent et 108 060 783,29 € de recettes d'ordre. Elles progressent globalement de 175 256 911,09 € par rapport à 2023, soit + 138,78 %, dont + 95 256 508,29 € (+96,98%) pour les recettes réelles.

Comparaison des recettes d'investissement 2023 / 2024

	2023	2024	Evolution	%
Excédent de fonctionnement capitalisé chap 10	17,213,240.81 €	45,137,998.53 €	27,924,757.72 €	162.23 %
FCTVA chap 10	10,235,279.90 €	17,039,636.81 €	6,804,356.91 €	66.48 %
Taxe d'aménagement chap 10	5,895,247.79 €	4,052,647.98 €	-1,842,599.81 €	-31.26 %
Dons et legs en capital chap 10	30,000.00 €	780.00 €	-29,220.00 €	-97.40 %
Recouvrement de prêts 27	2,775,759.12 €	1,272,158.02 €	-1,503,601.10 €	-54.17 %
Emprunts	46,612,605.46 €	108,090,090.00 €	61,477,484.54 €	131.89 %
ACI perçue chap 13	2,742,076.00 €	2,742,076.00 €	0.00 €	0.00 %
Subventions d'investissement reçues (chap 13)	12,185,461.67 €	14,166,100.35 €	1,980,638.68 €	16.25 %
Régularisations	487,559.40 €	504,863.35 €	17,303.95 €	3.55 %
Opérations pour compte de tiers	44,612.60 €	472,000.00 €	427,387.40 €	958.00 %
Sous total opérations réelles	98,221,842.75 €	193,478,351.04 €	95,256,508.29 €	96.98 %
OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	17,501,851.60 €	20,567,813.81 €	3,065,962.21 €	17.52 %
OPERATIONS PATRIMONIALES SUR REFINANCEMENT DE DETTE	4,025,000.00 €	59,319,848.53 €	55,294,848.53 €	1373.79 %
OPERATIONS PATRIMONIALES AUTRES	6,533,528.89 €	28,173,120.95 €	21,639,592.06 €	331.21 %
Sous total opérations d'ordre	28,060,380.49 €	108,060,783.29 €	80,000,402.80 €	285.10 %
Total :	126,282,223.24 €	301,539,134.33 €	175,256,911.09 €	138.78 %

Synthèse des principales recettes d'investissement et comparatif 2023 / 2024

S'agissant des seules recettes réelles d'investissement, elles augmentent globalement de 95,25 M€ en raison principalement du montant d'emprunt contracté en 2024 (+ 59,46 M€, après retraitement des opérations de remboursements anticipés temporaires opérés en 2023 pour 2,01 M€), de l'augmentation de l'excédent de fonctionnement capitalisé (+ 27,92 M€) et, dans une moindre mesure, de la progression du Fonds de compensation de la TVA (+ 6,80 M€), des subventions perçues (+ 1,98 M€) et des opérations sous mandat (+ 0,43 M€) ; dans le même temps, les produits de Taxe d'aménagement et remboursements de prêts et avances fléchissent légèrement (- 3,35 M€ au total), venant ainsi minorer la progression globale.

Les recettes d'investissement comprennent :

- les recettes réelles financières telles que les dotations et autres immobilisations financières,
- les recettes réelles d'équipement, à savoir les subventions, emprunts et dettes assimilées pour l'essentiel,
- les recettes d'ordre avec l'amortissement des biens, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette.

a – Recettes réelles financières

Les recettes réelles financières s'élèvent à 67 503 221,34 € avec :

- les dotations, fonds divers et réserves pour 66 231 063,32 € (chapitre 10), qui comprennent :

- le Fonds de Compensation de la TVA (compte 10222) pour 17 039 636,81 €, en hausse de 6,8 M€, soit 66,48 %, par rapport à 2023 du fait de la progression des dépenses d'investissement,
- le produit de la taxe d'aménagement perçu au titre des autorisations de droit des sols délivrées (compte 10226) pour 4 052 647,98 €, en recul de 1,84 M€, soit 31,26 %, dont une partie est reversée aux communes selon le dispositif dégressif adopté fin 2021,
- l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2023 pour 45 137 998,53 € (compte 1068), destinée à couvrir le déficit d'investissement 2023 et le déficit des reports,
- un don en numéraire de 780 € de l'association des Amis des musées pour l'acquisition de manuscrits pour la bibliothèque du patrimoine,

- les autres immobilisations financières pour 1 272 158,02 € (chapitre 27), avec :

- 37 520,37 € de remboursement des participations versées à l'EPF Auvergne en 2020 pour la cession de parcelles situées sur la ZAE du Parc logistique et de remboursement des participations versées en 2023 pour la vente à l'OPHIS de parcelles situées sur la commune de Beaumont,
- le remboursement partiel des avances versées à Assemblia dans le cadre des concessions d'aménagement de la ZAC des Graviers à Châteaugay pour 250 000 € et de la ZAC La Fontanille pour 500 000 €,
- les remboursements de prêts accordés dans le cadre de l'exercice de la compétence FSL à hauteur de 192 854,10 €,
- le remboursement par l'ESACM de l'amortissement 2024 des emprunts transférés en 2010 pour 100 991,56 €,
- la restitution par la Région de 139 944,00 € d'avances remboursables versées aux entreprises dans le cadre du dispositif « Région Unie » instauré durant la crise sanitaire,
- 50 847,99 € au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale, opération équilibrée en recettes / dépenses.

b – Recettes réelles d'équipement

Les recettes réelles d'équipement s'élèvent à 125 975 129,70 € avec :

- les subventions d'investissement pour 16 908 176,35 € (chapitre 13), en progression de 1,98 M€ par rapport à 2023, avec pour l'essentiel :

- le produit des amendes de police réalisé à hauteur de 1 910 609 €,
- l'Attribution de Compensation d'Investissement (ACI) versée par les communes pour 2 742 076 €,
- les subventions et participations perçues liées à des opérations éligibles pour 12 255 491,35 €, parmi lesquelles :

- 2 771 347,80 € au titre des équipements culturels avec :

- ✓ 2 052 904 € pour la construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu (dont 382 904 € de la DRAC - Etat, 870 000 € du Conseil Régional et 800 000 € du Département),
- ✓ 362 108 € pour le centre de conservation des réserves muséales des musées,
- ✓ 243 095 € au titre du projet d'aménagement de la salle des ex-voto du Musée Bargoin,
- ✓ 99 741 € pour diverses acquisitions et restaurations d'œuvres et collections dans les musées (DRAC - Etat et Région),
- ✓ 13 500 € pour l'acquisition d'exemplaires Les Provinciales pour la Bibliothèque du Patrimoine (DRAC -

Etat).

➤ pour le sport, 603 044 € pour l'extension du Stade Gabriel Montpied, dont 90 K€ de l'Agence Nationale du Sport, 400 K€ du Département et 113 K€ de l'ANRU,

➤ 5 727 395 € au titre des opérations d'espace public, correspondant pour :

- ✓ 2 834 645,60 € à l'opération INSPIRE (Commune de Clermont-Ferrand et Etat – Fonds vert),
- ✓ 362 942,01 € au reversement par la Commune de Cournon de la subvention perçue au titre de l'opération Coeur de ville / aménagement ZAC République (subvention Etat),
- ✓ 935 840 € à l'opération d'aménagement de la rue J Claussat à Chamalières (DSIL),
- ✓ 168 648 € à l'aménagement des pistes cyclables Avenue d'Italie à Clermont-Ferrand (Etat – Fonds vert 2023) et pour 144 473,70 € aux pistes cyclables boulevards Sud – Duclaux,
- ✓ 506 305 € à l'aménagement de l'itinéraire cyclable 15 Marcombès - Salins (Etat – Fonds vert),
- ✓ 279 871 € à un fonds de concours de la Commune de Ceyrat pour les travaux de la l'Avenue du Mont-Dore,
- ✓ 140 000 € à un fonds de concours de la Commune de Pont du Chateau pour l'aménagement du Chemin du Chambon,
- ✓ 312 000 € à un fonds de concours de la Commune de Clermont-Ferrand pour l'aménagement de la coulée vert Clermont-Vallières,
- ✓ 42 669,69 € aux remboursements opérés par le TE 63 au titre de travaux d'éclairage sur les communes de Clermont-Ferrand et Beaumont (Territoires d'énergie du PDD).

➤ 1 468 043,90 € de l'État dans le cadre des délégations d'aide à la pierre (opération équilibrée en recettes et dépenses),

➤ 1 090 310,50 € au titre des opérations d'aménagement ANRU (État et CDC) et du contrat de relance du logement (solde),

➤ 119 241 € de l'ADEME dans le cadre de l'ancien contrat d'objectif territorial et 55 597,50 € pour le déploiement des réseaux de chaleur Clauvae,

➤ 87 832,66 € dans le cadre des contrats rivières (Agence de l'eau et Département),

➤ 169 909,45 € sur les usages numériques correspondant au fond de concours versé par la ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la refacturation d'une part des investissements réalisés par le service commun,

➤ 86 932,54 € pour l'étude relative au projet partenarial d'aménagement Saint Jean / Le Brézet (DDT – État),

➤ ...

– les immobilisations corporelles, subventions d'équipement, travaux et opérations sous mandat pour 976 863,35 € (chapitres 20, 204, 21, 23 et 45)

Sont comptabilisées :

➤ des régularisations financières sur exercices antérieurs (chapitres 20, 204, 21 et 23) pour 504 863,35 € correspondant à des modifications d'imputation comptable ainsi qu'à des remboursements de trop-versés sur opérations d'investissement ou fonds de concours aux bailleurs sociaux,

➤ les opérations sous mandat (chapitre 45) pour 472 000 €, dont 352 000 € pour l'aménagement des Vergnes NPRU et 120 000 € pour l'aménagement de la Place Regensburg à Clermont-Ferrand.

– les emprunts et dettes assimilées pour 108 090 090 € (chapitre 16), dont :

- 90 € de caution perçue dans le cadre de la mise à disposition d'une parcelle,
- et un emprunt d'équilibre de 108 090 000 €.

Après remboursement de l'annuité en capital, l'encours de dette du Budget principal s'établit à 374,81 M€ au 31/12/2024 (dont 29,98 M€ remboursés aux communes au titre de la dette non individualisée liée aux compétences transférées au 1er janvier 2017), en progression de 85,17 M€ par rapport au 31/12/2023.

c – Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 108 060 783,29 € et se répartissent entre :

- les opérations d'ordre entre sections pour 20 567 813,81 € (chapitre 040)

Contrepartie des dépenses d'ordre de fonctionnement, ces opérations intègrent :

- les dotations aux amortissements des immobilisations (17,63 M€),
- l'amortissement des charges supplémentaires supportées par le budget en raison de la crise sanitaire pour 1/5ème (0,74 M€),
- les écritures liées à la renégociation d'emprunts (0,08 M€),
- la comptabilisation des valeurs nettes comptables (1,5 M€) et plus-values constatées (0,36 M€) à l'occasion de cessions d'immobilisations,
- la constitution de provisions pour dépréciation de créances et pour risque et charges de fonctionnement (0,25 M€).

- les opérations patrimoniales pour 87 492 969,48 € (chapitre 041) avec :

- les écritures liées à l'optimisation des frais financiers au moyen de remboursements anticipés temporaires et aux réaménagement de la dette pour 59 319 848,53 €,
- l'intégration de frais d'études et insertions d'investissement en acquisitions ou en travaux pour 20 829 324,25 €,
- la résorption des avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés et conventions de mandats pour un total de 6 998 767,70 €, essentiellement concernant le NPRU, la requalification des zones d'activités (Cournon, Saint Genès Champanelle et Lempdes), le centre de conservation des musées, l'aménagement de pistes cyclables, et les travaux de voirie récurrents au Cendre et à Chamalières,
- la comptabilisation pour leur valeur domaniale à hauteur de 345 029 € d'acquisitions de terrains à l'euro symbolique et à titre gratuit (parcelles relatives à l'espace public pour l'essentiel).

Ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses à l'intérieur de la section d'investissement.

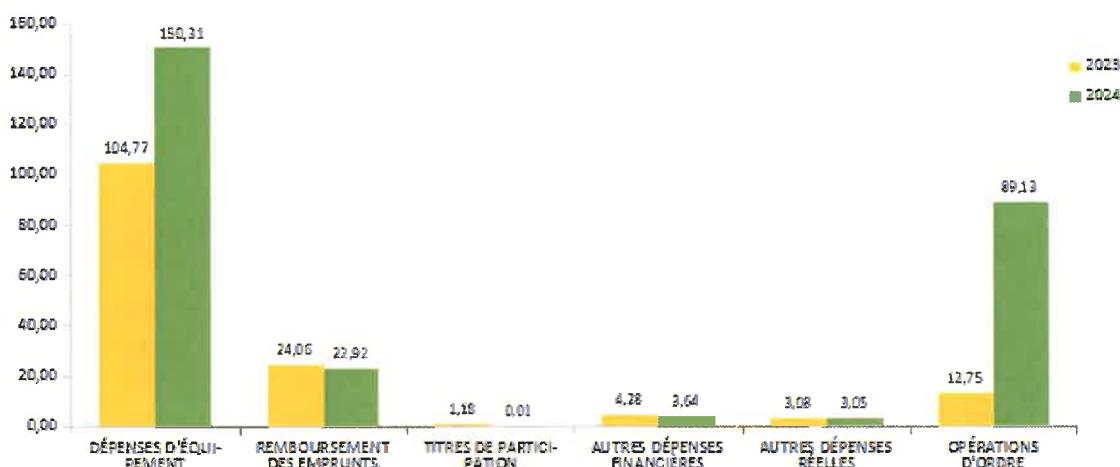
2 – Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement de l'exercice 2024 s'élèvent à 269 067 616,18 €, dont 179 932 814,77 € de dépenses réelles ayant donné lieu à des mouvements de trésorerie et 89 134 801,41 € d'opérations d'ordre. Elles progressent globalement de 118 952 316,79 € par rapport à l'exercice 2023, soit + 79,24 %, dont + 45 545 200,86 € pour les seules dépenses d'équipement qui enregistrent une forte montée en puissance.

Comparaison des dépenses d'investissement 2023 / 2024

	2023	2024	Evolution	%
Études et immobilisations incorporelles	7 828 008,73 €	9 123 391,82 €	1 295 383,09 €	16,55 %
Acquisitions et travaux de voirie	10 608 840,63 €	7 960 680,02 €	-2 648 160,61 €	-24,96 %
Travaux en cours	73 153 792,10 €	120 260 513,60 €	47 106 721,50 €	64,39 %
Subventions d'équipement versées	13 175 043,57 €	12 820 526,76 €	-354 716,81 €	-2,69 %
Opérations pour compte de tiers	0,00 €	145 973,69 €	145 973,69 €	#DIV/0 !
Dépenses d'équipement	104 765 685,03 €	150 310 885,89 €	45 545 200,86 €	43,47 %
Remboursement des emprunts	24 052 159,45 €	22 918 319,86 €	-1 143 839,59 €	-4,75 %
Titres de participation	1 181 900,00 €	5 000,00 €	-1 176 900,00 €	-99,58 %
Autres dépenses financières	4 276 736,95 €	3 643 667,03 €	-633 069,92 €	-14,80 %
Reversement 58 % Taxe d'aménagement aux communes	3 077 042,74 €	3 054 941,99 €	-22 100,75 €	-0,72 %
Opérations financières	32 597 839,14 €	29 621 928,88 €	-2 975 910,26 €	-9,13 %
Opérations d'ordre entre sections	2 193 246,33 €	1 641 831,93 €	-551 414,40 €	-25,14 %
Opérations patrimoniales sur refinancement de dette	4 025 000,00 €	59 319 848,53 €	55 294 848,53 €	100,00 %
Opérations patrimoniales autres	6 533 528,89 €	28 173 120,95 €	21 639 592,06 €	331,21 %
Opérations d'ordre	12 751 775,22 €	89 134 801,41 €	76 383 026,19 €	599,00 %
TOTAL :	150 115 299,39 €	269 067 616,18 €	118 952 316,79 €	79,24 %

Synthèse des principales dépenses d'investissement et comparatif 2023 / 2024



Les dépenses d'investissement 2024 comprennent :

- les dépenses réelles d'équipement, à savoir les études et travaux, les acquisitions diverses et les subventions d'équipement versées ou fonds de concours,
- les dépenses réelles financières avec les remboursements d'emprunts et de dettes, les opérations pour comptes de tiers, les participations et autres immobilisations financières,
- les dépenses d'ordre avec l'amortissement des subventions perçues, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette.

a – Dépenses réelles financières

Les dépenses financières 2024 s'élèvent à un montant total de 29 621 928,88 €, soit une diminution de

- 2 975 910,26 € par rapport à 2023. Ces dépenses intègrent :

- le remboursement des emprunts et dettes pour 22 918 121,68 € (chapitre 16), dont 16 702 263,68 € au titre des annuités de la dette propre de la Métropole, et 6 215 858 € au titre de la dette remboursée aux communes,
- les dotations, fonds divers et réserves pour 3 055 140,17 € (chapitre 10) correspondant pour l'essentiel au versement aux communes d'une partie du produit de la Taxe d'aménagement perçue par la Métropole en 2024,
- 5 000 € de prise de participations supplémentaires dans la Coopérative Auvergnate d'Alimentation de Proximité (CAAP) (chapitre 26),
- des régularisations d'imputation de subventions d'investissement reçues sur exercices antérieurs pour 294 752 € (chapitre 13),
- les autres immobilisations financières pour 3 348 915,03 € (chapitre 27), avec :

- 633 150 € d'avance remboursable versée au budget annexe ZAE Parc logistique, 177 200 € au budget annexe ZAE Sarliève nord et 65 650 € au budget annexe ZAE Gerzat sud,
- le paiement à l'EPF Auvergne de l'annuité en capital due au titre des réserves foncières constituées pour le compte de la Métropole pour 2 238 753,99 €,
- 183 313,05 € de prêts accordés aux particuliers dans le cadre du FSL,
- 50 847,99 € d'aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale, opération équilibrée en recettes / dépenses.

b - Dépenses réelles d'équipement

Les dépenses d'équipement 2024 s'élèvent à un montant total de 150 310 885,89 € et progressent globalement de 45,54 M€, soit près de 43,47 %, avec la montée en charge de la phase travaux du projet Inspire, des travaux sur le stade Gabriel Montpied, la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu et les réserves mutualisées pour les musées, la continuité des travaux sur le Centre aquatique des Hautes Roches, et les aménagements sur l'espace public.

Ces dépenses se répartissent en 3 grandes catégories :

- les fonds de concours versés pour 12 820 326,76 € (chapitre 204), en baisse de 354 716,81 €.
- Ces dépenses concernent plusieurs secteurs de compétence de la Métropole, parmi lesquels :

- l'habitat, l'ANRU et la politique de la ville pour 6,35 M€, dont 1,13 M€ au titre de l'ANRU, 1,47 M€ dans le cadre des délégations de l'État d'aide à la pierre, 0,68 M€ pour la réhabilitation thermique, 0,41 M€ pour le Programme d'Intérêt général, et 0,08 M€ pour la téléalarme (selon la convention passée avec le Conseil départemental)
 - l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (1,9 M€),
 - les opérations de voirie, de travaux d'éclairage public et de signalisation routière (1,59 M€), ainsi que les participations versées à Assemblia pour la ZAE Les Graviers (0,6 M€),
 - les aides aux communes via le fonds de solidarité métropolitain et la restructuration du château de Montlosier dans le cadre de la convention « Métropole Porte de Parc » avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (1,18 M€),
 - l'accompagnement des entreprises (0,42 M€),
 - le développement durable (0,42 M€), notamment avec le Contrat d'Objectif Territorial (0,37 M€),
 - ou encore l'emploi et l'insertion dans le cadre de l'expérimentation du dispositif « Territoire zéro chômeur longue durée » (0,11 M€).
- les immobilisations incorporelles pour 9 123 391,82 € (chapitre 20), en augmentation de 1,29 M€. Il s'agit des frais d'études, d'annonces et insertions des marchés publics et du patrimoine immatériel de la collectivité, c'est-à-dire les licences, logiciels, brevets, concessions.
- les études pré opérationnelles, de maîtrise d'œuvre et les missions d'ingénierie représentent l'essentiel de cette catégorie avec 7 901 112,60 €, en lien principalement avec :
 - le projet Inspire (lignes B et C du réseau de transports en commun pour 2,81 M€),
 - les opérations de travaux de voirie et d'aménagements cyclables (2,85 M€),
 - les projets habitat, ANRU et politique de la ville (0,91 M€)

- les équipements culturels (0,22 M€, dont 0,03 M€ pour le projet de Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel-Dieu, 0,04 M€ pour la cité du court, 0,07 M€ pour l'ECP de Durtol, 0,06 M€ pour les réserves mutualisées des musées), et les équipements sportifs (0,16 M€, dont 0,99 M€ pour le conservatoire du patrimoine bâti et 0,56 M€ pour le stade Gabriel Montpied),
- l'accompagnement des entreprises (0,2 M€),
- le cycle de l'eau (0,2 M€),
- le développement durable (0,22 M€),
- l'urbanisme (0,14 M€),
- et les usages numériques (0,07 M€).

➤ viennent ensuite les acquisition de logiciels, droits, brevets pour 949 918,53 €, les frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme pour 243 838,36 €, les frais d'insertion pour 24 545,53 € et la numérisation des fonds documentaires des bibliothèques pour 3 976,80 €.

– les immobilisations corporelles pour 7 960 680,02 € (chapitre 21) et immobilisations en cours (chapitre 23) pour 120 260 513,60 €, soit un montant total de 128 221 193,62 €, en progression de 44,46 M€

Il s'agit des acquisitions de terrains, bâtiments et matériels, ainsi que des travaux, avances et acomptes versés sur travaux , avec notamment :

➤ 7 960 680,02 € d'acquisitions de terrains, matériels et mobiliers (chapitre 21), dont des matériels roulants de voirie, d'autres outillages de voirie et espaces verts et mobiliers urbains pour 2,7 M€, des acquisitions foncières dans le cadre des travaux Inspire pour 1,01 M€ et des opérations d'aménagement Marc Bloch et cœur de ville Cournon pour 1,6 M€, 0,43 M€ pour les équipements culturels, 0,34 M€ pour les équipements sportifs, des matériels informatiques pour 0,48 M€, la gestion des milieux aquatiques pour 0,6 M€, la mise en œuvre du schéma Gens du voyage pour 0,14 M€ et du plan de sûreté des ZAE pour 0,14 M€ également, etc,

➤ 120 260 513,60 € de travaux (chapitre 23) avec, outre les aménagements de l'espace public (voirie, ouvrages d'art, assainissement pluvial, schéma cyclable), les opérations suivantes :

- la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu pour 13,34 M€, la création de réserves mutualisées pour les musées pour 2,64 M€ et l'aménagement de la salle ex-voto au musée Bargoin pour 0,58 M€,
- le stade Gabriel Montpied pour 24,41 M€ et la réhabilitation du centre nautique Les Hautes Roches à Chamalières pour 2,35 M€,
- l'aménagement des quartiers Saint Jacques et Les Vergnes dans le cadre du NPNRU pour 3,39 M€,
- les travaux d'animation et gestion des ZAE pour 2,23 M€,
- le fonds d'investissement industriel pour 0,95 M€,
- la requalification de la zone de Lempdes pour 0,75 M€ et de celle de Cournon-Le Cendre pour 0,36 M€,
- etc.

L'ensemble de ces opérations est présenté plus en détail ci-après sous l'angle des grands secteurs de compétence de la Métropole.

c – Dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 89 134 801,41 € et se répartissent entre :

– opérations d'ordre entre sections pour 1 641 831,93 € (chapitre 040)

Contrepartie des recettes d'ordre de fonctionnement, ces opérations intègrent principalement les amortissements des subventions (1 608 102,64 €) et les dépréciations d'actifs circulants (33 729,29 €).

– opérations patrimoniales pour 87 492 969,48 € (chapitre 041) avec :

- les écritures liées à l'optimisation des frais financiers au moyen de remboursements anticipés temporaires et aux réaménagement de la dette pour 59 319 848,53 €,
- l'intégration de frais d'études et insertions d'investissement en acquisitions ou en travaux pour 20 829 324,25 €,
- la résorption des avances forfaitaires versées dans le cadre des marchés et conventions de mandats pour un total de 6 998 767,70 €, essentiellement concernant le NPRU, la requalification des zones d'activités (Cournon, Saint Genès Champanelle et Lempdes), le centre de conservation des musées, l'aménagement de pistes cyclables, et les travaux de voirie récurrents au Cendre et à Chamalières,
- la comptabilisation pour leur valeur domaniale à hauteur de 345 029 € d'acquisitions de terrains à l'euro symbolique et à titre gratuit (parcelles relatives à l'espace public pour l'essentiel).

Après reprise des résultats 2023, l'exercice 2024 du Budget principal s'achève avec un excédent global de 21 114 540,34 € (+ 26 576 869,42 € en fonctionnement et - 5 462 329,08 € en investissement), finançant ainsi le déficit sur les restes à réaliser de l'exercice qui s'élève à 14 695 993,58 (24 090 987,10 € en dépenses et 9 394 993,52 € en recettes).

3 - Financement des investissements : équilibre épargne nette et recours à l'emprunt

CFU 2024	
Recettes réelles de fonctionnement (en M€)	247,897
Dépenses réelles de fonctionnement (en M€)	203,594
AUTOFINANCEMENT (en M€)	44,303
Remboursement en capital de la dette (en M€)	22,918
EPARGNE NETTE (en M€)	21,385
Encours de dette (en M€)	374,817
CAPACITE DESENDETTEMENT (en années)	8,5

L'épargne nette est ramenée à 21,38 M€ en 2024 en raison du recul de l'épargne brute, contribuant ainsi de manière moins significative au financement des investissements.

Avec un encours de dette porté à 374,82 M€ et une épargne en baisse, la capacité de désendettement atteint 8,5 années.

II - LES CRÉDITS ALLOUÉS PAR GRAND SECTEUR DE COMPÉTENCE

La Métropole conduit une combinaison d'actions dans ses différents secteurs de compétence, axées sur la transition et l'attractivité, permettant d'asseoir son rôle d'investisseur sur le territoire et également d'acteur de proximité au bénéfice des usagers et du service public.

A - UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION

1 - Espace public et mobilité : 68,97 M€ en fonctionnement et 77,43 M€ en investissement

– En fonctionnement, les dépenses concernent principalement :

- l'entretien et la maintenance des terrains, voiries, bâtiments et matériels pour 3,47 M€,
- l'énergie (éclairage public et signalisation lumineuse routière) et les fournitures diverses pour 2,13 M€,
- les dépenses de mutualisation ascendante pour 2,69 M€ (mise à disposition des services techniques et espaces verts - voirie des communes),
- les frais de fonctionnement divers pour 2,07 M€ (eau et énergie des pôles de proximité, fournitures de voirie, vêtements de travail, nettoyage des locaux, etc),
- des prestations de services pour 2,04 M€ (traitement des déchets sur l'espace public, balayage, propreté, etc),
- le contrat de prestations de la fourrière automobile pour 0,99 M€,
- les contributions au TE63 pour 0,49 M€,
- et des locations de matériels et véhicules pour 0,5 M€,
- la gestion et l'entretien du parc de véhicules par le service garage pour 3 M€, dont 1,33 M€ de carburant, 0,54 M€ de fournitures et pièces détachées, 0,62 M€ de locations, entretien et réparations sur matériel roulant et bâtiment, 0,51 M€ de mutualisation ascendante, frais généraux et de personnel.

S'y ajoutent la masse salariale (30,92 M€), ainsi que les contributions au SMTA (18,86 M€) et au Syndicat Mixte de l'Aéroport (1,01 M€), la subvention versée au budget annexe Parcs et aires de stationnement (0,8 M€).

Une partie de ces dépenses est prise en charge par des communes au titre des services communs (espaces verts, garage, etc) et répercutée dans leur attribution de compensation.

– En investissement, les dépenses de gros entretien et d'aménagement de l'espace public représentent 32,2 M€.

Ainsi, 16,8 M€ sont consacrés aux travaux de gros entretien de voirie sur l'ensemble des communes et au renouvellement de matériel (interventions de proximité, nettoyement, mobilier urbain, végétalisation, etc), aux travaux d'ouvrage d'art, d'éclairage, de signalisation et de jalonnement, ainsi qu'aux fonds de concours pour les travaux d'éclairage public réalisés par TE63.

S'y ajoutent 12,9 M€ d'opérations d'envergure plus conséquente, en phase d'étude ou de travaux, avec notamment :

- l'aménagement de la route de Nohanent à Blanzat (ZAE),
- la réhabilitation de l'avenue de la République à Cébazat,
- la remise à niveau de l'avenue du Mont-Dore à Ceyrat,
- la requalification de l'avenue Joseph Claussat à Chamalières (dernier tronçon),
- le viaduc Saint-Jacques, l'aménagement de la place des Carmes, des places Regensburg et Delille, des abords du collège Roger Quillot et du Carré St Alyre à Clermont-Ferrand,
- la rénovation du Pont sur la rivière Allier et de la passerelle sur la voie verte à Cournon,
- le réaménagement de la rue des martyrs à Gerzat,
- etc.

Les travaux d'assainissement pluvial liés à ces projets s'élèvent quant à eux à 2,5 M€.

Ces dépenses sont complétées par un volet mobilité de 45,19 M€ avec la mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain pour 6,2 M€, en plus des dépenses intégrées dans des opérations, et 39 M€ d'études et travaux dans le cadre du projet InspiRe et du schéma multimodal de circulations.

Enfin 0,04 M€ ont été mandatés au titre du service commun « garage » pour le remplacement de matériels et véhicules.

2 - Urbanisme et habitat : 6,89 M€ en fonctionnement et 14,91 M€ en investissement

– En fonctionnement :

- 0,12 M€ pour l'urbanisme (parutions légales, honoraires géomètres, AMO pour des actions foncières, frais d'actes et constats d'huissiers pour l'essentiel),
- 0,45 M€ pour les aires d'accueil des gens du voyage (marché pour la gestion des aires d'accueil, réparations, énergie et fluides, fournitures, cotisations, etc),
- 0,25 M€ pour l'ANRU (actions autour de la mémoire sur les 3 quartiers, poursuite mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination Urbaine dans le cadre du nouveau projet de renouvellement urbain, animation OPAH, Maisons de projet, etc),
- 0,23 M€ pour le programme d'intérêt général, 0,14 M€ pour le service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), 0,03 M€ pour l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord », 0,07 M€ pour la mise en œuvre du PLH et 0,13 M€ de cotisations et subventions diverses (fichier partagé Bailleurs sociaux, ADIL, SIAO, AURA HLM, Labo Cités),
- 0,9 M€ pour la compétence FSL,
- 0,66 M€ pour la politique de la ville (élaboration nouveau contrat de ville, subventions, frais de communication) et 0,05 M€ pour la télésignalisation,

S'y ajoute la masse salariale pour 3,86 M€.

– En investissement :

- 3 M€ ont été dédiés à l'urbanisme

En plus des 2,24 M€ de participation à l'EPF Auvergne sur le foncier (remboursement d'annuités), 0,25 M€ ont été affectés à la réalisation de documents d'urbanisme (PLUi, RLPI, PLU des communes), 0,35 M€ aux raccordements Enedis de plus de 100 mètres linéaires pour les constructions nouvelles, 0,07 M€ au lancement des études de requalification des sites SMTC Pardieu et Banque de France, 0,05 M€ à la poursuite des études PPA Saint-Jean / Le Brézet et site patrimonial remarquable et 0,04 M€ à des acquisitions diverses.

- Les dépenses de l'habitat, de la rénovation urbaine et de la politique de la ville se sont élevées à 11,9 M€.

Il s'agit essentiellement des fonds de concours pour 6,43 M€, notamment dans le cadre :

- de la production de logements sociaux publics (2,65 M€),
- de l'aide à la pierre (1,47 M€),
- du programme d'intérêt général (0,41 M€),
- de la réhabilitation thermique (0,68 M€),
- des reconstructions dans le cadre de l'ANRU (1,13 M€),
- et de la convention de gestion de la télésignalisation avec le Département (0,08 M€).

Les études urbaines pré-opérationnelles et les travaux au titre du protocole NPNRU ont été réalisées à hauteur de 4,37 M€, dont :

- 3,8 M€ d'avances de trésorerie versées à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre des quartiers Saint-Jacques et Les Vergnes ainsi que 0,25 M€ d'honoraires et d'études,
- 0,26 M€ d'études pour le quartier de la Gauthière,
- et 0,06 M€ de frais connexes (assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de trois études de sûreté et de sécurité publique, mission d'expertise accompagnement dans la préparation et l'animation de la revue de projet ANRU, ...),

de même que la requalification du parc privé sur le programme d'intérêt général pour 0,35 M€.

Enfin, 0,57 M€ ont été consacrés à des études et aménagements de terrains sur les aires d'accueil des gens du voyage et 0,18 M€ aux prêts octroyés dans le cadre de la compétence FSL.

3 - Energie, climat, biodiversité, cycle de l'eau : 4,64 M€ en fonctionnement et 2,46 M€ en investissement

– En fonctionnement :

- 1,77 M€ ont concerné le développement durable et l'énergie, dont :
 - 0,36 M€ pour la qualité de l'air et la mobilité urbaine (cotisation et subventions en faveur d'organismes tels que ATMO Auvergne-Rhône-Alpes et ACOUCITE, concertations ZFE et logistique urbaine, contribution TE63 pour la création et l'entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques « IRVE », etc),
 - 0,14 M€ dans le cadre de la stratégie et de l'animation (organisation semaines européennes du développement durable, animations scolaires, mission d'accompagnement à la candidature pour le renouvellement du label Territoire Engagé Climat-Air-Energie, conférence sur l'adaptation au climat, cotisations et subventions aux organismes tels que l'ADUHME, Energy cities, CPIE et Tikographie),
 - 0,19 M€ pour le Plan biodiversité (sorties botaniques, animation de la gestion du foncier forestier privé, cotisations et subventions notamment pour l'observatoire de la biodiversité, le conservatoire des espaces naturels et l'atlas de la biodiversité, la ferme urbaine, etc),
 - 0,15 M€ pour les réseaux de chaleur et gaz (contrôle des DSP),
 - 0,05 M€ pour les autres dépenses qui concernent principalement les circuits de randonnée et des actions de communication,
 - et 0,88 M€ pour la masse salariale des agents de la direction.
- 2,87 M€ ont été consacrés au cycle de l'eau, avec principalement :
 - la contribution au titre des eaux pluviales reversée au budget annexe Régie autonome de l'assainissement (2,05 M€),
 - des prestations d'entretien des réseaux d'assainissement pluvial, des rivières et des bassins d'orage ainsi que la prévention des inondations et la vérification des poteaux incendie (0,7 M€),
 - des subventions et cotisations (0,04 M€), des animations pédagogiques (0,01 M€) et le remboursement au budget annexe Régie autonome de l'eau potable au titre des analyses rivières et inventaires (0,01 M€),
 - et la masse salariale des agents de la direction du cycle de l'eau affectés sur le budget principal (0,05 M€).

– En investissement :

- 0,65 M€ ont été dédiés au développement durable et à l'énergie
 - sur le volet développement des énergies renouvelables, le dispositif « Contrat d'objectif territorial Chaleur + Demain » a mobilisé 0,37 M€,
 - 0,21 M€ ont été consacrés au déploiement des réseaux de chaleur urbains, dont 0,01 M€ au titre de la DSP Clauvae pour le réseau de chaleur du quartier Saint Jacques et de ses environs (Saint Jacques +) et 0,1 M€ d'études réalisées pour de nouveaux projets de réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain,
 - 0,05 M€ ont été affectés aux infrastructures de recharge de véhicules électriques « IRVE »,
 - les autres dépenses ont principalement concerné le plan biodiversité (étude de préfiguration de la Maison de la nature et acquisition de parcelles pour la ceinture verte) et les chemins de randonnée.
- 1,81 M€ ont concerné le cycle de l'eau.

Ce montant comprend :

- la poursuite des projets en cours sur les bassins d'orage (0,91 M€ dont 0,79 M€ pour l'opération d'aménagement du quartier Marc Bloch à Cournon)
- la renaturation des cours d'eau (0,61 M€),
- l'achat et les travaux de pose des bornes incendies (0,1 M€),

- les études sur le schéma directeur pluvial et le système d'alerte local aux crues (0,19 M€),
- etc.

Une partie de ces dépenses est couverte par la taxe GEMAPI.

B - UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

1 - Économie et emploi : 10,60 M€ en fonctionnement et 8,75 M€ en investissement

– En fonctionnement :

- 3,90 M€ ont été consacrés au développement économique et à l'accompagnement des entreprises avec notamment :
 - 0,23 M€ de contribution au Biopôle et 0,90 M€ de subventions aux budgets annexes (EVE, ADIV et ancien CRB),
 - 0,12 M€ dédiés à l'économie sociale et solidaire (subventions CISCA, CRESS AURA, France Active, Lieu'Topie, URSCOP, Des Cigales d'Auvergne, L'onde porteuse, La Pampa, etc),
 - 0,50 M€ de subventions et contributions pour l'entrepreneuriat, les structures d'aide à la création d'entreprise et intervenant dans le domaine de la transition écologique, des industries culturelles et créatives et du numérique,
 - 0,1 M€ pour les prestations de services, frais de colloques et cotisations (relations internationales, trophée des entreprises, abonnement Atelier économique, prestations d'attractivité, site internet, actions de prospection, démarches de promotion économique, etc),
 - 0,62 M€ sur les zones d'activités économiques (travaux d'entretien des voiries, maintenance de la vidéoprotection et de la fibre, énergie, frais de gardiennage, etc),
 - 0,13 M€ pour la production de contenus éditoriaux, la refonte du site internet « Invest in Clermont » et autres annonces de communication,
 - 0,33 M€ de mutualisation ascendante Relations européennes et internationales et Centre de Supervision Urbain
 - 0,04 M€ de frais de structure pour le bâtiment Gergovia (fluides, petit équipement, entretien et maintenance, etc)
 - la masse salariale qui s'est élevée à 0,92 M€.
- 1,73 M€ ont été consacrés à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, dont :
 - 1,38 M€ de subventions pour le fonctionnement de l'écosystème d'innovation ESRI, mais également le soutien aux projets partenariaux, le programme I-SITE, l'appel à projet recherche – action, le soutien aux dynamiques collaboratives publiques – privées, le soutien aux projets de la Clermont Innovation Week – CIW, l'accompagnement des acteurs de la diffusion de la culture scientifique, etc,
 - 0,04 M€ de frais divers type frais de réception, contrats de prestations, frais d'insertion,
 - la masse salariale : 0,31 M€.
- Au niveau de l'emploi, l'insertion et la solidarité, une enveloppe globale de 4,97 M€ a été consommée ; il s'agit :
 - de la contribution aux missions locales et à l'agence régionale de l'orientation pour 0,4 M€,
 - de la subvention « Chantier d'insertion rivières » pour 0,04 M€,
 - des subventions octroyées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté pour 0,47 M€ au titre du Contrat local de solidarité conclu avec l'État pour la période 2024-2027 (accès à la citoyenneté, à la culture et au sport pour tous les publics, lutte contre le non-recours, accompagnement des personnes en situation d'illectronisme, insertion professionnelle, cohabitation intergénérationnelle solidaire),
 - des subventions versées dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » pour 0,25 M€,

- de la subvention versée au budget annexe PLIE qui s'est élevée à 1,23 M€,
- d'une somme de 0,24 M€ redistribuée par convention au CCAS de Clermont-Ferrand et à l'association Cé-Cler au titre du Fonds d'Aide aux Jeunes, et de 1,52 M€ versés à l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (ADSEA) au titre de la prévention spécialisée,
- et enfin de la masse salariale représentant 0,82 M€.

– En investissement :

- Les dépenses au titre de l'accompagnement des entreprises se sont élevées à 6,74 M€ ; ces crédits ont été consacrés :

- à des études et travaux dans les zones d'activités économiques, le plus souvent confiés par mandat à la SPL Clermont Auvergne, pour 2,16 M€ (dont 0,88 M€ d'avances aux budgets annexes dédiés Parc Logistique, Sarliève Nord et Gerzat Sud, 0,86 M€ sur la requalification de la zone de Lempdes et 0,43 M€ sur la requalification de la zone de Cournon – Le Cendre),
- à des travaux d'animation et gestion des zones pour 2,37 M€ (travaux de sécurisation et de rénovation de chaussées et trottoirs, marquage routier et signalisation, entrées charretières, passages piétons, etc), et au titre du plan de sûreté (vidéoprotection) pour 0,26 M€,
- au versement d'une participation de 0,60 M€ pour la ZAE les Graviers,
- à une étude pour la reconversion de bâtiments agricoles sur la commune de Saint-Genès-Champanelle pour 0,06 M€,
- au versement de fonds de concours pour 0,29 M€ dans le cadre de l'opération « Coup de pouce » (soutien aux activités de proximité), du plan verdissement de la flotte automobile pour les entreprises, du Fonds Métropolitain Entrepreneuriat et de l'économie sociale et solidaire (soutien du réseau Tiers lieux, développement des entreprises coopératives),
- à l'allocation de 1 M€ au fonds d'investissement industriel pour les travaux d'aménagement du site ACC-M.

- 1,90 M€ ont été consacrés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et correspondent à des fonds de concours (I-SITE pour 0,49 M€, fonds métropolitain d'innovation pour 0,05 M€, CPER et grands projets pour 0,36 M€, Campus Trudaine pour 0,7 M€, Innovation et recherche et développement pour 0,3 M€).

- 0,11 M€ ont été alloués à l'emploi, l'insertion et la solidarité et correspondent à des fonds de concours alloués dans le cadre de l'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée ».

2 - Culture, sport, tourisme, Métropole intelligente : 45,99 M€ en fonctionnement et 46,64 M€ en investissement

– En fonctionnement :

- Une somme de 17,99 M€ a été consacrée au sport et correspond pour l'essentiel :

- aux frais de fonctionnement des équipements sportifs (énergie, fournitures et produits) pour 4,02 M€,
- aux partenariats pour 0,88 M€,
- aux frais d'entretien et maintenance courants des terrains, équipements et bâtiments pour 0,65 M€,
- aux frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,34 M€,
- aux autres frais occasionnés (location de matériels, prestations diverses, assurance dommage ouvrage liée à l'opération de réhabilitation du centre aquatique des Hautes Roches, etc) pour 0,60 M€,
- aux subventions et bourses d'accompagnement individuel versées pour 1,97 M€,
- et à la masse salariale (équipements sportifs terrestres et nautiques, administration) pour 9,53 M€.

- 25,33 M€ ont été mandatés pour la culture et comprennent notamment :

- les frais de fonctionnement des différents équipements culturels (énergie, fournitures et produits) pour 1,65 M€,

- des prestations diverses pour 0,69 M€ (liées principalement aux nouvelles expositions, à la recherche documentaire et à la conservation des œuvres dans les musées, à la location de matériels, aux transports de biens et aux intervenants extérieurs dans les bibliothèques et au Conservatoire),
 - l'assurance dommage-ouvrage pour le projet de bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu pour 0,41 M€,
 - les frais d'entretien et maintenance courants des équipements et bâtiments pour 0,37 M€,
 - les frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,32 M€,
 - les publications et frais de communication pour 0,24 M€,
 - les subventions aux associations et autres partenaires, les bourses et prix et la contribution à l'ESACM pour un montant total de 4,19 M€,
 - et la masse salariale (bibliothèques, musées, Conservatoire à Rayonnement Régional, administration) pour 17,46 M€.
- 2,29 M€ ont été consacrés au tourisme, avec notamment :
- la délégation de service public confiée à la SPL Tourisme pour 1,79 M€,
 - la conception d'une nouvelle identité touristique (site internet et actions de promotion) pour 0,09 M€,
 - le versement de subventions à divers acteurs du tourisme pour 0,07 M€,
 - des cotisations diverses pour 0,07 M€ (Syndicat Intercommunal thermal du Puy-de-Dôme et EHTTA-villes thermales européennes),
 - les frais de fonctionnement du service (maintenance) et un remboursement exceptionnel de taxe de séjour pour un total de 0,02 M€,
 - et la masse salariale pour 0,25 M€.
- Enfin, un montant de 0,38 M€ a été affecté aux projets Métropole intelligente : masse salariale (0,35 M€), organisation de formations d'acculturation à la donnée, mission d'assistance juridique, adhésion aux différents réseaux comme Open Data France et les Interconnectés, etc (0,03 M€).

– En investissement :

- Le sport a mobilisé une enveloppe de 28,71 M€ ; les dépenses sont constituées principalement :
- des études et travaux d'extension et de la tribune Livradois sud du stade Gabriel Montpied (24,47 M€),
 - des travaux de réhabilitation du centre aquatique des Hautes Roches à Chamalières (2,38 M€),
 - des études, travaux divers et acquisitions de matériels pour :
 - ✓ les équipements nautiques à hauteur de 1 M€, dont 0,40 M€ pour la piscine Marcel Boubat à Lempdes (travaux d'étanchéité), 0,28 M€ pour le centre aquatique des Hautes Roches (étanchéité du bassin à vagues) et 0,21 M€ pour le stade nautique Pierre-de-Coubertin
 - ✓ les équipements terrestres à hauteur de 0,86 M€, dont 0,32 M€ pour l'Artenium (réfection éclairage, amélioration installations de chauffage et matériels), 0,22 M€ pour le stade Gabriel Montpied (travaux de mise aux normes, réhabilitation terrain synthétique, matériels, etc), 0,21 M€ pour le stadium Jean Pellez (installations électriques, store motorisé, matériels, etc), 0,05 M€ pour le stade des Gravanches (acquisition de buts, travaux d'amélioration, etc), 0,04 M€ pour la patinoire (matériels et diagnostics etc) et 0,02 M€ pour l'Escapad' (travaux de conservation et matériels).
- 17,88 M€ ont été consacrés à la culture et concernent pour l'essentiel :
- le projet de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu (13,4 M€),
 - les réserves mutualisées des musées (2,74 M€),
 - des soldes d'opérations pour 0,64 M€ (dont pôle culturel de Croix de Neyrat pour 0,05 M€ et aménagement de la salle des ex-voto au musée Bargoin pour 0,59 M€),
 - les acquisitions et restaurations d'œuvres, acquisitions de matériel divers et travaux d'entretien des musées

pour 0,47 M€,

- les travaux divers, la numérisation des fonds documentaires et l'acquisition d'œuvres et de matériels dans les bibliothèques qui s'élèvent à 0,32 M€,
 - des études, travaux et matériels dans les ECP à vocation culturelle pour 0,08 M€ (ECP de Durtol pour l'essentiel),
 - 0,08 M€ consacrés aux travaux de rénovation du Conservatoire et à l'acquisition d'instruments de musique,
 - une étude de programmation pour le projet de Cité du Court pour 0,04 M€,
 - le versement d'une contribution d'investissement de 0,07 M€ à l'École Supérieure d'Art de Clermont Métropole.
- 0,05 M€ ont été consommés pour le tourisme

Ces crédits ont été consacrés au solde des travaux d'aménagement de l'espace accueil de l'office de tourisme à Clermont-Ferrand pour 0,03 M€, à la traduction et la transcription audio de signalétique touristique et à des travaux dans l'auberge de jeunesse pour 0,02 M€.

C - DÉPENSES TRANSVERSALES POUR LE FONCTIONNEMENT DE LA MÉTROPOLE : 87,07 M€ EN FONCTIONNEMENT ET 156,81 M€ EN INVESTISSEMENT

– En fonctionnement :

- Les crédits gérés transversalement par la Direction des relations humaines, tous chapitres confondus, se sont élevés à 4,98 M€, dont :
 - 2,96 M€ pour les chèques déjeuner et les charges diverses de personnel,
 - 0,92 M€ au titre des indemnités et des formations des élus,
 - 0,58 M€ de subvention au Comité des Œuvres Sociales,
 - 0,36 M€ de versement aux organismes de formation,
 - et 0,17 € de mises à disposition diverses et gratification de stagiaires.
- Les dépenses administrées par la Direction de la stratégie financière se sont élevées à 56,46 M€, réparties entre 35,89 M€ de dépenses réelles et 20,57 M€ de dépenses d'ordre

En dépenses réelles sont comptabilisés principalement :

- les attributions de compensation pour 4,96 M€,
- la dotation de solidarité communautaire pour 8,1 M€,
- le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour 1,3 M€,
- les pénalités Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) pour 0,74 M€ (opération équilibrée en dépenses / recettes),
- les taxes foncières, dégrèvements et restitutions de taxes pour 1,25 M€ (dont 0,74 M€ de régularisation au titre de la fraction compensatoire de TVA 2023 et 0,21 M€ de restitution de TASCOM et Gemapi),
- 0,64 M€ de charges locatives et d'intérêts versées à l'EPF Auvergne,
- les autres charges de gestion courante pour 0,15 M€ (frais bancaires, cotisations et créances admises en non valeur ou éteintes pour l'essentiel),
- la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 10,85 M€,
- et les charges d'intérêts pour 7,9 M€.

Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements et provisions (18,62 M€), aux écritures de cessions d'immobilisations (1,87 M€) et aux opérations de refinancement de dette (0,08 M€).

- La Direction des actions juridiques et des achats a consommé 3,16 M€ ; ces crédits correspondent principalement :

- aux frais de fonctionnement courant pour 1,56 M€ (fournitures administratives, frais d'organisation des conseils métropolitains, locations de locaux et matériels, entretien et maintenance des copieurs essentiellement, frais d'affranchissement, contrat d'archivage, etc),
 - à la mutualisation documentation, multimédia et protocole pour 0,29 M€,
 - aux assurances pour 0,77 M€,
 - aux frais d'honoraires, d'actes et de contentieux pour 0,12 M€,
 - aux annonces et insertions pour 0,04 M€,
 - aux indemnisations suite à travaux pour 0,38 M€.
- 1,51 M€ ont été affectés en propre au patrimoine bâti métropolitain, en plus des crédits déjà ventilés par secteur de compétence ; cette somme comprend essentiellement :
- les fluides pour le Parvis et les sites du Limousin et de Magellan pour 0,19 M€,
 - les frais de gardiennage et de nettoyage de ces mêmes bâtiments ainsi que leur entretien courant à hauteur de 0,17 M€ (fournitures, entretien et maintenance, etc),
 - 0,09 M€ de prestations de surveillance, d'astreintes et de fluides dans divers sites métropolitains et de frais divers pour le fonctionnement des équipes de la direction,
 - des dépenses de mutualisation (mise à disposition des services techniques des communes) pour 1,06 M€.
- Un montant de 1,65 M€ a été dédié aux usages numériques, avec notamment :
- 0,1 M€ de contrats de prestations de services (déploiement d'interfaces, intégration d'applications et outils de gestion, développement de nouveaux services, installation de matériels, formations et assistance, etc),
 - 0,86 M€ de maintenance (hotline, assistance utilisateurs, applications, matériels et infrastructures, etc),
 - 0,45 M€ de redevances pour licences informatiques,
 - 0,15 M€ de frais de télécommunications,
 - 0,02 M€ de cotisations,
 - et 0,04 M€ de fournitures (cartouches d'encre, etc) et 0,03 M€ de dépenses d'énergie pour les différents sites.
- 1,76 M€ ont été mandatés dans le cadre des politiques contractuelles et de l'alliance territoriale, correspondant à :
- des subventions et contributions pour 1,64 M€ (pour l'essentiel au bénéfice du Grand Clermont pour 0,51 M€, du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne pour 0,13 M€, de l'Agence d'urbanisme Clermont Métropole pour 0,83 M€ et du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne pour 0,11 M€),
 - 0,09 M€ de dépenses engagées au titre du projet européen « Femact » subventionnées dans le cadre du programme Urbact (contrats de prestations, réceptions, reversements, etc), dont 0,04 M€ de subventions reversées aux partenaires
 - et quelques cotisations (0,03 M€).
- 0,70 M€ ont été consommés pour la communication, correspondant notamment à des frais de catalogues, imprimés et publications, de publicité, d'annonces et insertions, de foires et expositions, etc.
- 0,02 M€ ont été affectés à la Direction du pilotage et de la performance, essentiellement pour des contrats de prestations de services (analyses comptables et financières, abonnement plateforme de collaboration visuelle, cotisation, etc), en plus des crédits de mutualisation ventilés dans les différents secteurs de compétence.
- 0,19 M€ ont relevé de la Direction Générale des Services, dont 0,1 M€ pour le CMSPD au titre de la mutualisation de son animation, 0,04 M€ de prestations de services pour garantir la protection des données et 0,05 M€ de frais de fonctionnement des instances institutionnelles.
- La masse salariale de ces directions transversales s'est élevée à 16,64 M€, dont une partie refacturée dans l'attribution de compensation des communes pour les directions en service commun.

– En investissement :

- Les crédits transversaux de la Direction de la stratégie financière se sont élevés à 115,49 M€ (hors résultat N°DEL20250627_135

reporté d'investissement de 37,93 M€), dont 26,35 M€ d'opérations réelles et 89,13 M€ d'opérations d'ordre.

- les opérations réelles sont constituées principalement par la taxe d'aménagement reversée aux communes (3,05 M€), le remboursement de la part en capital des emprunts (22,92 M€ dont 6,22 M€ de remboursement aux communes) et des opérations de réimputation de subvention d'équipement et reçue (0,38 M€),
- les opérations d'ordre correspondent pour l'essentiel à l'amortissement des subventions perçues et des reprises sur provisions pour 1,64 M€, aux écritures patrimoniales liées aux remboursements anticipés temporaires d'emprunts et refinancements pour 59,32 M€, aux intégrations de frais d'études et insertions pour 20,83 M€ et aux résorptions d'avances forfaitaires sur marchés pour 7,34 M€.
- 0,37 M€ ont été consommés en propre par le patrimoine bâti, au-delà des investissements affectés aux compétences ; ceux-ci se composent principalement de :
 - 0,18 M€ d'études et travaux d'aménagement du site du Limousin (réhabilitation de la conciergerie et réaménagement de locaux, achat et installation d'un bâtiment modulaire, installations électriques, etc),
 - 0,09 M€ de travaux d'aménagement du site de Magellan (local cellule dépannage),
 - 0,04 M€ pour le Parvis (rénovation éclairage, mise au normes, etc),
 - 0,06 M€ pour la réduction des consommations énergétiques, la conservation du patrimoine bâti et l'amélioration des installations.
- Les dépenses liées aux usages numériques se sont quant à elles élevées à 1,54 M€ et correspondent pour l'essentiel :
 - aux licences logiciels et droits d'usage sur la fibre pour 0,9 M€,
 - à l'acquisition de matériels informatiques et de téléphonie pour 0,48 M€,
 - aux levés topographiques et nivelllements de précision pour 0,04 M€,
 - à la modernisation du poste central des Carmes pour 0,07 M€,
 - à la cybersécurité pour 0,05 M€.
- 0,25 M€ ont été consacrés à la Direction des actions juridiques et des achats et comprennent des frais d'insertion (0,02 M€), ainsi que du mobilier et autres petits matériels (0,22 M€).
- 0,05 M€ ont été affectés aux ressources humaines, essentiellement pour les avances remboursables aux agents.
- 0,78 M€ ont été versés au titre du fonds de soutien métropolitain au profit des communes, auxquels s'ajoutent un fonds de concours de 0,4 M€ pour la restructuration du château de Montlosier dans le cadre de la convention « Métropole Porte de Parc » avec le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne.

III- AFFECTATION DU RÉSULTAT GLOBAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2024

À la clôture de l'exercice 2024, les résultats du Budget principal s'établissent ainsi :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	224 162 181,79 €
Recettes	249 538 835,70 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	25 376 653,91 €
Résultat de fonctionnement reporté N - 1	1 200 215,51 €
Résultat de clôture 2024	26 576 869,42 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	269 067 616,18 €
Recettes	301 539 134,33 €
Résultat d'investissement de l'exercice	32 471 518,15 €
Résultat d'investissement reporté N - 1	-37 933 847,23 €
Solde d'exécution	-5 462 329,08 €
Solde des restes à réaliser (RAR)	-14 695 993,58 €
Résultat global d'investissement 2024 avec RAR	-20 158 322,66 €
Besoin de financement global à couvrir	20 158 322,66 €

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté conformément au tableau de reprise ci-après :

AFFECTATION 2024	
Affectation au compte 1068 en couverture du besoin de financement de la section d'investissement	20 158 322,66 €
Dotation complémentaire au compte 1068	0,00 €
Total affectation au compte 1068	20 158 322,66 €
Report de fonctionnement au compte 002 (recettes)	6 418 546,76 €
Solde d'exécution d'investissement reporté 001 (dépenses)	5 462 329,08 €

L'affectation, telle qu'elle est présentée, a fait l'objet d'une inscription par anticipation au Budget primitif 2025.

Le Conseil métropolitain, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'examiner le tableau détaillé du Compte Financier Unique 2024 du Budget principal et de l'adopter,
 - d'approuver la détermination du résultat global de fonctionnement,
 - d'affecter ce résultat d'un montant de 26 576 869,42 € de la façon suivante :
- en section d'investissement au compte 1068 pour la somme de 20 158 322,66 €,
 ➤ en section de fonctionnement au compte 002 pour le solde, soit 6 418 546,76 €.

TOTAL VOTANTS :	83	=	63 Conseillers Présents	+	20 Représentés	-	0 Non participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES :	72	=	Pour : 72	+	Contre : 0		
Abstention :			11				

Le Secrétaire de Séance,

René DARTEYRE



Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Pour le Président et par délégation
 Le Vice-Président
 Hervé PRONONCE



FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT			Reports	Budget total 2024	Réalisé 2024
DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	567 291,00	135 495,00	0,00	702 786,00
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	7 518 334,00	-30 465,00	0,00	7 487 869,00
60621	COMBUSTIBLES	39 525,00	-2 601,00	0,00	36 924,00
60622	CARBURANTS	1 156 920,00	200 320,00	0,00	1 357 240,00
60623	ALIMENTATION	17 670,00	-268,00	0,00	17 402,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	126 248,00	-6 114,00	0,00	120 134,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 643 128,00	136 953,00	0,00	1 780 081,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	105 137,00	9 285,00	0,00	114 422,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	446 020,00	139 226,00	0,00	585 246,00
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	154 837,00	-42 465,00	0,00	112 372,00
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	380 838,00	-77 636,00	0,00	303 202,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	79 376,00	2 650,00	0,00	82 026,00
6065	LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	671 600,00	-16 147,00	0,00	655 453,00
6068	AUTRES MATERIELS ET FOURNITURES	258 074,00	75 612,00	0,00	333 686,00
6078	AUTRES MARCHANDISES	38 595,00	-20 222,00	0,00	18 373,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 407 500,00	481 872,00	0,00	5 889 372,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	562 185,00	21 004,00	0,00	583 189,00
61351	MATERIEL ROULANT	587 388,00	262 160,00	0,00	849 548,00
61358	AUTRES	267 380,00	-4 930,00	0,00	262 450,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	617 040,00	391 400,00	0,00	1 008 440,00
61521	TERRAINS	668 937,00	-62 142,00	0,00	606 795,00
615221	BÂTIMENTS PUBLICS	620 949,00	-143 870,00	0,00	477 079,00
615228	AUTRES BÂTIMENTS PUBLICS	36 270,00	-7 062,00	0,00	29 208,00
615231	VOIRIES	3 178 349,00	135 713,00	0,00	3 314 062,00
615232	RESEAUX	547 320,00	84 081,00	0,00	631 401,00
61551	MATERIEL ROULANT	412 176,00	79 534,00	0,00	491 710,00
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	185 912,00	-39 133,00	0,00	146 779,00
6156	MAINTENANCE	2 068 963,00	-99 108,00	0,00	1 969 855,00
6161	MULTIRISQUES	93 651,00	20 445,00	0,00	114 096,00
6162	ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	1 002 500,00	-191 190,00	0,00	811 310,00
6168	AUTRES	571 950,00	33 790,00	0,00	605 740,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	678 937,00	-94 813,00	0,00	584 124,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	372,00	1 306,00	0,00	1 678,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	398 970,00	20 874,00	0,00	419 844,00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	30 504,00	9 450,00	0,00	39 954,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	348 929,00	-56 644,00	0,00	292 285,00
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	329 396,00	55 984,00	0,00	385 380,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	69 285,00	-53 383,00	0,00	15 902,00
6228	DIVERS	195 207,00	22 089,00	0,00	217 296,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	310 225,00	70 316,00	0,00	380 541,00
6232	FETES ET CEREMONIES	233,00	-202,00	0,00	31,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	43 710,00	-38 590,00	0,00	5 120,00
6234	RECEPTIONS	190 353,00	4 021,00	0,00	194 374,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	406 225,00	36 204,00	0,00	442 429,00
6237	Publications	0,00	16 100,00	0,00	16 100,00
6238	DIVERS	456 269,00	-10 809,00	0,00	445 460,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	89 075,00	-165,00	0,00	88 910,00
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	7 719,00	-6 430,00	0,00	1 289,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	0,00	2 350,00	0,00	2 350,00
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	159 031,00	28 763,00	0,00	187 794,00
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	6 975,00	3 640,00	0,00	10 615,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	88 815,00	1 467,00	0,00	90 282,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	157 375,00	-201,00	0,00	157 174,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	46 693,00	40 482,00	0,00	87 175,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	433 401,00	24 044,00	0,00	457 445,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	148 744,00	-14 232,00	0,00	134 512,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	957 708,00	-120 051,00	0,00	837 657,00
628721	non dotés de la personnalité morale	2 078 000,00	4 000,00	0,00	2 082 000,00
62875	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 415 314,00	36 401,00	0,00	1 451 715,00
62878	A DES TIERS	386 386,00	217 126,00	0,00	603 512,00
63512	TAXES FONCIERES	75 700,00	53 500,00	0,00	129 200,00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	8 400,00	10 714,00	0,00	19 114,00
6353	IMPOTS INDIRECTS	372,00	0,00	0,00	372,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	4 650,00	2 000,00	0,00	6 650,00
637	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	72 968,00	3 982,00	0,00	76 950,00
CHAPITRE 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL		39 628 004,00	1 735 480,00	0,00	41 363 484,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	3 733 000,00	0,00	0,00	3 733 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	116 000,00	6 888,00	0,00	122 888,00
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	949 460,00	0,00	0,00	949 460,00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	276 420,00	0,00	0,00	276 420,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	807 210,00	0,00	0,00	807 210,00
6338	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES SUR REMUNER	150 000,00	-90 000,00	0,00	60 000,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	36 739 550,00	-326 857,00	0,00	36 412 693,00
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	409 790,00	0,00	0,00	409 790,00
64113	NBI	386 750,00	0,00	0,00	386 750,00
64118	AUTRES INDEMNITES	11 734 930,00	0,00	0,00	11 734 930,00
64131	REMUNERATIONS	8 209 520,00	-80 000,00	0,00	8 129 520,00
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	119 260,00	0,00	0,00	119 260,00
6417	REMUNERATIONS DES APPRENTIS	385 860,00	0,00	0,00	385 860,00
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	8 418 160,00	-270,00	0,00	8 417 890,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	12 706 360,00	0,00	0,00	12 706 360,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	323 300,00	0,00	0,00	323 300,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	432 500,00	0,00	0,00	432 500,00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	75 000,00	26 857,00	0,00	101 857,00
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	146 640,00	0,00	0,00	146 640,00
64731	VERSEES DIRECTEMENT	156 800,00	0,00	0,00	156 800,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00
6488	Autres charges	2 805 000,00	-6 618,00	0,00	2 798 382,00
CHAPITRE 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		89 136 510,00	-470 000,00	0,00	88 666 510,00
					88 398 934,87

DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Envoyé en préfecture le 07/07/2025 validé 2024		
739118	Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	100 000,00	147 400,00			
73918	Autres reversements et restitutions sur fiscalité	0,00	2 600,00			
739211	Attribution de compensation	4 968 100,00	0,00			
739212	Dotation de solidarité communautaire	8 104 450,00	0,00			
739221	Fonds de péréquation des ressources communales et	1 155 000,00	150 000,00	0,00	1 303 000,00	1 304 858,00
73928	Autres prélevements pour reversements de fiscalité	500 000,00	-71 880,00	0,00	428 120,00	428 118,00
73951	Fraction compensatoire de la TFPB et de la taxe d'	0,00	482 570,00	0,00	482 570,00	482 570,00
73952	Fraction compensatoire de la CVAE	0,00	257 660,00	0,00	257 660,00	257 652,00
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7498	AUTRES REVERSEMENTS SUR DOTATIONS ET PARTICIPATION	100 000,00	-60 729,00	0,00	39 271,00	39 270,96
CHAPITRE 014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS		14 927 550,00	907 621,00	0,00	15 835 171,00	15 788 003,42
65131	BOURSES	33 000,00	27 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
65138	AUTRES SECOURS	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	12 789,09
65188	Autres	255 000,00	85 600,00	0,00	340 600,00	328 829,64
65311	IMDEMNITES DE FONCTION	831 180,00	0,00	0,00	831 180,00	824 564,01
65312	FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 000,00	6 215,00	0,00	12 215,00	12 215,00
65313	COTISATIONS DE RETRAITE	85 000,00	0,00	0,00	85 000,00	75 542,18
65315	FORMATION	50 000,00	-8 787,00	0,00	41 213,00	5 124,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	3 278,00	0,00	4 278,00	4 277,01
6542	CREANCES ETEINTES	1 000,00	7 160,00	0,00	8 160,00	8 157,14
6553	SERVICE D'INCENDIE	10 854 500,00	0,00	0,00	10 854 500,00	10 854 461,21
65568	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 134 600,00	10 000,00	0,00	1 144 600,00	1 137 018,17
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	22 687 688,00	-5 120,00	0,00	22 682 568,00	22 677 915,96
65731	ETAT	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
65733	DEPARTEMENTS	277 700,00	-76 700,00	0,00	201 000,00	200 116,81
657341	COMMUNES MEMBRES DU GFP	134 500,00	49 470,00	0,00	183 970,00	183 970,00
657358	AUTRES GROUPEMENTS	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
657361	Collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657362	Budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	non dotés de la personnalité morale	1 738 680,00	341 410,00	0,00	2 080 090,00	2 080 090,00
65736221	non dotés de la personnalité morale	1 552 655,00	35 044,00	0,00	1 587 699,00	842 485,00
657363	CCAS/CIAS	147 300,00	75 534,00	0,00	222 834,00	202 588,50
657364	Caisse des écoles	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
6573641	AUX BUDGETS ANEXES ET AUX REGIES DOTEES DE LA SEUL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573643	AUX FERMERS ET CONCESSIONNAIRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	ORGANISMES PUBLICS DIVERS	984 440,00	-155 487,00	0,00	828 953,00	810 586,39
65742	ENTREPRISES	80 000,00	0,00	0,00	80 000,00	35 667,00
65743	Fermiers et concessionnaires	1 791 724,00	17 000,00	0,00	1 808 724,00	1 791 724,00
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	10 028 174,00	605 767,00	0,00	10 633 941,00	10 120 718,43
6577	REMISES GRACIEUSES	3 150,00	4 443,00	0,00	7 593,00	4 875,53
65811	Droits d'utilisation – informatique en nuage	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	922,87
65818	Autres	667 560,00	198 646,00	0,00	866 206,00	757 233,99
65821	DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	72,00	0,00	1 072,00	1 070,98
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	320,00	0,00	320,00	22,00
65888	AUTRES	104 499,51	615 039,00	0,00	719 538,51	457 968,61
CHAPITRE 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		53 566 850,51	1 861 404,00	0,00	55 428 254,51	53 616 433,52
65861	FRAIS DE PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65862	MATERIEL, EQUIPEMENT ET FOURNITURES	2 000,00	800,00	0,00	2 800,00	1 700,80
CHAPITRE 6586 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ÉLUS		2 000,00	800,00	0,00	2 800,00	1 700,80
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	5 248 000,00	930 924,00	0,00	6 178 924,00	6 178 508,79
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	100 000,00	514 000,00	0,00	614 000,00	412 791,41
661131	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 248 000,00	0,00	0,00	1 248 000,00	1 247 851,00
66115	INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITÉ	10 000,00	-400,00	0,00	9 600,00	0,00
6688	AUTRES	0,00	55 476,00	0,00	55 476,00	55 475,08
CHAPITRE 66 - CHARGES FINANCIERES		6 606 000,00	1 500 000,00	0,00	8 106 000,00	7 894 626,28
673	TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	86 400,00	-1 090,00	0,00	85 310,00	24 510,54
CHAPITRE 67 - CHARGES SPÉCIFIQUES		86 400,00	-1 090,00	0,00	85 310,00	24 510,54
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		203 953 314,51	5 534 215,00	0,00	209 487 529,51	203 594 367,98
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 254 435,00	-3 258 693,00	0,00	19 995 742,00	0,00
CHAPITRE 023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 254 435,00	-3 258 693,00	0,00	19 995 742,00	0,00
6688	AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
675	VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	1 504 312,63	0,00	1 504 312,63	1 504 312,63
6761	DIFFÉRENCE SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFÉRÉES E	0,00	360 089,09	0,00	360 089,09	360 089,09
6811	DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	16 698 265,00	1 007 700,00	0,00	17 705 965,00	17 632 323,46
68128	DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFÉRÉE	738 200,00	0,00	0,00	738 200,00	738 178,48
6815	DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00
6817	DOT. AUX DEPRECIAIT. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	48 426,00	0,00	48 426,00	48 425,28
6862	DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	84 500,00	0,00	0,00	84 500,00	84 484,87
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 720 965,00	2 920 527,72	0,00	20 641 492,72	20 567 813,81
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		40 975 400,00	-338 165,28	0,00	40 637 234,72	20 567 813,81
TOTAL DEPENSES		244 928 714,51	5 196 049,72	0,00	250 124 764,23	224 162 181,79

Envoyé en préfecture le 07/07/2025 validé 2024
 Reçu en préfecture le 07/07/2025 211 290,61
 Publié le 0,00 2 600,00 4 968 100,00 4 957 176,00
 ID : 063-246300701-20250707-DEL202506271035-BF

S4Lo

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Envoyé en préfecture le 07/07/2025		
002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	1 200 215,51	0,00	0,00	1 200 215,51	0,00
CHAPITRE 002 - RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ		1 200 215,51	0,00			
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	499 390,00	0,00			
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	0,00	0,00	0,00	1 200 215,51	0,00
CHAPITRE 013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		499 390,00	0,00			
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	691 280,00	-39 273,00	0,00	652 007,00	649 663,50
70328	AUTRES DROITS DE STATIONNEMENT ET DE LOCATION	0,00	0,00	0,00	0,00	1 155,00
70384	FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	1 148 200,00	0,00	0,00	1 148 200,00	1 235 783,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	80 000,00	337 780,00	0,00	417 780,00	311 888,85
704	TRAVAUX	354 500,00	141 000,00	0,00	495 500,00	443 103,06
7062	REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	468 640,00	36 200,00	0,00	504 840,00	537 532,75
70631	A CARACTERE SPORTIF	1 742 000,00	5 000,00	0,00	1 747 000,00	1 861 985,91
706888	Autres	500,00	0,00	0,00	500,00	1 024,00
7078	AUTRES MARCHANDISES	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	13 762,80
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	446 940,00	-196 440,00	0,00	250 500,00	277 245,92
70841	à la collectivité de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	non dotés de la personnalité morale	1 889 000,00	155 400,00	0,00	2 044 400,00	2 137 370,57
70845	AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	130 215,00	113 370,00	0,00	243 585,00	208 252,79
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	734 610,00	8 290,00	0,00	742 900,00	957 610,57
70872	PAR LES BUDGETS ANNEXES ET LES REGIES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	non dotés de la personnalité morale	181 000,00	0,00	0,00	181 000,00	165 809,07
70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	846,00	112 949,00	0,00	113 795,00	171 562,44
70878	PAR DES TIERS	105 980,00	9 542,00	0,00	115 522,00	124 275,93
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	325 334,00	-3 000,00	0,00	322 334,00	365 531,36
CHAPITRE 70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		8 314 045,00	680 818,00	0,00	8 994 863,00	9 463 557,52
73211	Attribution de compensation	19 915 160,00	0,00	0,00	19 915 160,00	19 974 922,00
73221	FNGIR	2 812 000,00	0,00	0,00	2 812 000,00	2 812 253,00
7328	Autres fiscalités reversées	500 000,00	-71 880,00	0,00	428 120,00	428 118,00
7351	Fraction compensatoire de la TFPB et taxe d'habit.	57 047 000,00	-540 000,00	0,00	56 507 000,00	55 369 092,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	30 845 000,00	0,00	0,00	30 845 000,00	29 813 599,00
CHAPITRE 73 - IMPOTS ET TAXES		111 119 160,00	-611 880,00	0,00	110 507 280,00	108 397 984,00
73111	Impôts directs locaux	58 109 800,00	947 000,00	0,00	59 056 800,00	59 274 710,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	5 640 000,00	0,00	0,00	5 640 000,00	6 570 279,00
73114	IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	2 300 000,00	0,00	0,00	2 300 000,00	2 364 062,00
73118	AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	440 970,00	0,00	440 970,00	1 477 962,00
73136	Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 001 159,00
731721	Taxe de séjour	1 900 000,00	0,00	0,00	1 900 000,00	2 251 835,28
CHAPITRE 73.1 - FISCALITE LOCALES		68 949 800,00	1 387 970,00	0,00	70 337 770,00	72 940 007,28
741124	Dotation d'intercommunalité des EPCI	10 930 000,00	-43 320,00	0,00	10 886 680,00	10 886 680,00
741126	Dotation de compensation des EPCI	20 210 000,00	323 410,00	0,00	20 533 410,00	20 533 409,00
744	FCTVA	575 700,00	0,00	0,00	575 700,00	514 027,78
74611	DGD	0,00	0,00	0,00	0,00	87 687,00
74713	FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	6 988,80
74718	AUTRES	721 045,00	419 030,00	0,00	1 140 075,00	1 174 759,40
7472	REGIONS	150,00	92 860,00	0,00	93 010,00	92 858,00
7473	DEPARTEMENTS	4 642 400,00	4 480,00	0,00	4 646 880,00	4 656 609,00
74741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	78 000,00	0,00	0,00	78 000,00	76 355,74
74771	FONDS SOCIAL EUROPEEN	0,00	20 240,00	0,00	20 240,00	20 238,74
74772	FEDER	128 000,00	-35 960,00	0,00	92 040,00	91 936,51
74784	CCAS ET CAISSE DES ECOLES	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	102 230,00
74788	AUTRES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	AUTRES	127 258,00	-8 890,00	0,00	118 368,00	134 378,21
748312	D.C.R.T.P	1 249 000,00	-7 260,00	0,00	1 241 740,00	1 241 733,00
74832	ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECON	1 249 000,00	-10 780,00	0,00	1 238 220,00	1 238 212,00
74833	ETAT - COMPENS.AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	70 300,00	0,00	0,00	70 300,00	70 356,00
74836	Attribution du fonds départemental de péréquation	71 400,00	0,00	0,00	71 400,00	47 075,07
748388	AUTRES	11 961 000,00	-293 710,00	0,00	11 667 290,00	11 667 286,00
CHAPITRE 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		52 170 253,00	460 100,00	0,00	52 630 353,00	52 642 820,25
752	REVENUS DES IMMEUBLES	394 820,00	56 200,00	0,00	451 020,00	455 663,09
755	DEDITS ET PENALITES PERÇUS	0,00	2 590,00	0,00	2 590,00	2 585,00
756	LIBERALITES REçUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMERS ET CONCESSIONN	310 750,00	117 000,00	0,00	427 750,00	340 863,76
75821	EXCEDENT DES BUDGETS ANNEXES A CARAT.ADMINISTRATIF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00	0,00	0,00	20,00
75888	AUTRES	238 240,00	682 000,00	0,00	920 240,00	919 296,31
CHAPITRE 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		943 810,00	857 790,00	0,00	1 801 600,00	1 718 428,16
76232	PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	2 584,45
CHAPITRE 76 - PRODUITS FINANCIERS		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	2 584,45
773	MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	740,00	523 120,00	0,00	523 860,00	465 149,70
775	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	1 864 401,72	0,00	1 864 401,72	1 864 401,72
CHAPITRE 77 - PRODUITS SPÉCIFIQUES		740,00	2 387 521,72	0,00	2 388 261,72	2 329 551,42
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		243 200 913,51	5 162 319,72	0,00	248 363 233,23	247 897 003,77
7761	DIFFÉRENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVE)REPRISES AU	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	1 727 801,00	0,00	0,00	1 727 801,00	1 608 102,64
7811	REP.SUR AMO.DES IMMO.INCORPOR. ET CORPOR.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7815	REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7817	REP. SUR DÉPRÉC. DES ACTIFS CIRCULANTS	0,00	33 730,00	0,00	33 730,00	33 729,29
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 042 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 727 801,00	33 730,00	0,00	1 761 531,00	1 641 831,93
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 727 801,00	33 730,00	0,00	1 761 531,00	1 641 831,93
TOTAL RECETTES		244 928 714,51	5 196 049,72	0,00	250 124 764,23	249 538 835,70

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024	25 376 653,91
RÉSULTAT ANTÉRIEUR REPORTÉ	1 200 215,51
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	26 576 869,42

INVESTISSEMENT		Budget primitif 2024	DM + Virements internes			
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	37 933 847,23	0,00			
CHAPITRE 001 - SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R		37 933 847,23	0,00			
10222	F.C.T.V.A.	200,00	0,00	0,00	200,00	150,16
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	4 400 000,00	300 000,00	0,00	4 700 000,00	3 054 941,99
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		4 400 200,00	300 000,00	0,00	4 700 200,00	3 055 140,17
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	280 760,00	0,00	0,00	280 760,00	280 752,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		280 760,00	14 000,00	0,00	294 760,00	294 752,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	16 400 000,00	320 000,00	0,00	16 720 000,00	16 702 263,68
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	0,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	106,00	0,00	0,00	106,00	0,00
168741	COMMUNES MEMBRES DU GFP	6 216 000,00	0,00	0,00	6 216 000,00	6 215 858,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		40 861 106,00	320 000,00	0,00	41 181 106,00	22 918 121,68
202	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	323 700,00	-121 771,00	100 995,68	302 924,68	243 838,36
2031	FRAIS D'ETUDES	10 050 200,00	356 062,00	1 350 751,26	11 757 013,26	7 901 112,60
2033	FRAIS D'INSERTION	87 000,00	0,00	7 000,00	94 000,00	24 545,53
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	723 600,00	112 624,00	643 925,06	1 480 149,06	949 918,53
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	4 000,00	3 976,80	7 976,80	3 976,80
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		11 184 500,00	350 915,00	2 106 648,80	13 642 063,80	9 123 391,82
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	500 000,00	650 000,00	0,00	1 150 000,00	797 915,00
204122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	150 000,00	-8 500,00	79 136,60	220 636,60	79 136,60
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000,00	-300 000,00	0,00	0,00	0,00
2041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	50 000,00	-50 000,00	0,00	0,00	0,00
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 240 000,00	-3 217 756,00	779 368,00	1 801 612,00	1 149 856,70
2041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	7 644,00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 937 223,00	151 650,00	219 080,00	2 307 953,00	2 172 765,76
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	110 000,00	-40 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5 715 000,00	-1 594 805,00	478 059,95	4 598 254,95	3 484 799,20
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 524 100,00	-844 476,00	23 595,06	703 219,06	394 493,60
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 994 400,00	799 231,00	361 279,00	5 154 910,00	4 663 715,90
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		18 529 123,00	-4 454 656,00	1 940 518,61	16 014 985,61	12 820 326,76
2111	TERRAINS NUS	1 166 000,00	-121 529,00	160 060,00	1 204 531,00	676 165,74
2112	TERRAINS DE VOIRIE	2 494 424,00	7 431,00	79 555,42	2 581 410,42	1 970 259,37
2113	TERRAINS AMENAGES AUTRES QUE VOIRIE	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00	0,00
2115	TERRAINS BATIS	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00	41 811,02
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	15 000,00	-3 000,00	0,00	12 000,00	0,00
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	BATIMENTS PUBLICS	1 600,00	2 167,00	840,71	4 607,71	1 259,90
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	47 569,00	260 000,00	307 569,00	568,24
2151	RESEAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	RESEAUX CABLES	26 400,00	0,00	0,00	26 400,00	26 398,32
21538	AUTRES RESEAUX	978 000,00	-392 160,00	202 262,03	788 102,03	597 750,95
215731	MATERIEL ROULANT	1 940 000,00	0,00	0,00	1 940 000,00	1 863 080,08
215738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	160 000,00	351,00	52 062,47	212 413,47	209 974,85
2158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	412 000,00	283 477,00	35 163,21	730 640,21	546 732,83
21621	Biens sous-jacents	128 800,00	-229 139,00	133 460,00	33 121,00	18 888,01
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	100 000,00	-33 569,00	24 513,20	90 944,20	65 702,67
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	1 188 400,00	-810 001,00	103 200,75	481 599,75	117 490,10
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	335 000,00	-10 000,00	1 128,60	326 128,60	285 030,02
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	493 800,00	51 154,00	159 692,81	704 646,81	610 631,59
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	1 482 780,00	-1 219 916,00	65 118,09	327 982,09	282 490,03
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	40 000,00	3 970,00	0,00	43 970,00	42 673,42
2188	AUTRES	1 303 370,00	-364 278,00	90 194,99	1 029 286,99	603 772,88
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 265 574,00	-2 697 473,00	1 367 252,28	10 935 353,28	7 960 680,02
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	715 000,00	-30 691,00	385 108,16	1 069 417,16	669 364,13
2313	CONSTRUCTIONS	47 036 833,00	500 336,00	6 160 786,67	53 697 955,67	44 133 091,59
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	72 613 282,00	393 848,00	3 080 514,38	76 087 644,38	66 390 412,53
2316	RESTAURATION DES biens historiques et culturels	80 000,00	40 000,00	144 309,60	264 309,60	144 309,60
2317	IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	1 584 500,00	113 044,00	139 238,52	1 836 782,52	1 703 419,81
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	5 944 735,00	1 293 770,00	15 502,00	7 254 007,00	7 219 915,94
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		127 974 350,00	2 310 307,00	9 925 459,33	140 210 116,33	120 260 513,60
261	TITRES DE PARTICIPATION	240 000,00	-185 000,00	0,00	55 000,00	5 000,00
CHAPITRE 26 - PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.		240 000,00	-185 000,00	0,00	55 000,00	5 000,00
2745	AVANCES REMBOURSABLES	1 531 996,14	-256 380,00	0,00	1 275 616,14	926 847,99
2748	AUTRES PRETS	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	183 313,05
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	2 200 000,00	76 470,00	0,00	2 276 470,00	2 238 753,99
2764	CREANCES SUR DES PARTICUL. ET AUTR. PERS. DE DROIT	625 000,00	-625 000,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		4 556 996,14	-804 910,00	0,00	3 752 086,14	3 348 915,03
458117	OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
CHAPITRE 458117 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME DEP		84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
458122	OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458122 - OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458126	OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458126 - OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458127	OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458127 - OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458128	OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE DEP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458128 - OP SOUS MANDAT SMTC MARCOMBE DEP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458129	OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF	1 490 980,00	-1 138 980,00	0,00	352 000,00	0,00
CHAPITRE 458129 - OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF		1 490 980,00	-1 138 980,00	0,00	352 000,00	0,00
458130	OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458130 - OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458131	OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	144 000,00	0,00	0,00	144 000,00	119 999,99
CHAPITRE 458131 - OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG		144 000,00	0,00	0,00	144 000,00	119 999,99
458132	OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38	16 730,00	0,00	0,00	16 730,00	0,00
CHAPITRE 458132 - OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38		16 730,00	0,00	0,00	16 730,00	0,00
458133	OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 975,00	0,00	25 975,00	25 973,70
CHAPITRE 458133 - OP SOUS MANDAT - QUAI BUS SMTC RUE CHANTERANNE		0,00	25 975,00	0,00	25 975,00	25 973,70
SOUS-TOTAL DEPENSES RÉELLES		259 962 166,37	-5 959 822,00	15 339 879,02	269 342 223,39	179 932 814,77

DEPENSES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Envoyé en préfecture le 07/07/2025 validé 2024		
13911	SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	600 934,00	0,00			
13912	SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	200 853,00	0,00			
13913	SUB. TRANSF CPTE RESULT. DEPARTEMENTS	138 648,00	0,00			
139141	SUBV TRANSF CPTE RESULT. COMMUNES DU GFP	574 019,00	0,00			
139172	SUB. TRANSF CPTE RESULT. FEDER	17 049,00	0,00			
13918	AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	22 669,00	0,00			
139362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	173 629,00	0,00			
4912	DEPRECIAZ. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	33 730,00	0,00	33 730,00	33 729,29
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		1 727 801,00	33 730,00	0,00	1 761 531,00	1 641 831,93
1641	EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	17 756 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	17 756 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	23 808 000,00	0,00	23 808 000,00	23 807 848,53
202	FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	0,00	32 000,00	0,00	32 000,00	31 999,99
2031	FRAIS D'ETUDES	3 738 000,00	469 091,00	0,00	4 207 091,00	2 658 095,01
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	282 410,00	0,00	282 410,00	282 398,40
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	143 960,00	0,00	143 960,00	143 942,98
2111	TERRAINS NUS	0,00	13 760,00	0,00	13 760,00	3 160,00
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	146 575,00	0,00	146 575,00	141 870,00
2115	TERRAINS BATIS	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	199 999,00
21314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0,00	246 070,00	0,00	246 070,00	246 060,78
21351	BATIMENTS PUBLICS	0,00	47 720,00	0,00	47 720,00	47 700,92
2138	AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 194,35
2151	RESEAUX DE VOIRIE	0,00	404 660,00	0,00	404 660,00	388 023,34
21538	AUTRES RESEAUX	0,00	35 570,00	0,00	35 570,00	35 565,00
21622	Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	330,00	0,00	330,00	324,00
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	2 880,00	0,00	2 880,00	2 880,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	330,00	0,00	330,00	324,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 420,00	0,00	1 420,00	1 416,00
2312	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00	6 520,00	0,00	6 520,00	6 504,08
2313	CONSTRUCTIONS	7 274 000,00	6 305 168,00	0,00	13 579 168,00	7 987 511,19
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 725 000,00	16 065 041,00	0,00	18 790 041,00	15 915 680,51
261	TITRES DE PARTICIPATION	0,00	78 480,00	0,00	78 480,00	78 471,40
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		50 227 000,00	48 291 185,00	0,00	98 518 185,00	87 492 969,48
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE		51 954 801,00	48 324 915,00	0,00	100 279 716,00	89 134 801,41
TOTAL DEPENSES		311 916 967,37	42 365 093,00	15 339 879,02	369 621 939,39	269 067 616,18

Envoyé en préfecture le 07/07/2025 validé 2024
 Reçu en préfecture le 07/07/2025 585 033,26
 Publié le 0,00 200 853,00 109 715,26
 ID : 063-246300701-20250707-DEL20250627-135-BF

S'LO
S'LO

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Envoyé en préfecture le 07/07/2025		
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	1 862 410,00	-1 862 401,72	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 024 - PRODUIT DES CESSIONS		1 862 410,00	-1 862 401,72	0,00	0,00	0,00
10222	F.C.T.V.A.	13 700 000,00	4 633 700,00	0,00	0,00	0,00
10226	TAXE D'AMENAGEMENT	6 000 000,00	266 300,00	0,00	0,00	0,00
10251	DONS ET LEGS EN CAPITAL	780,00	0,00	0,00	780,00	780,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	45 137 998,53	0,00	0,00	45 137 998,53	45 137 998,53
CHAPITRE 10 - DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES		64 838 778,53	4 900 000,00	1 241 000,00	70 979 778,53	66 231 063,32
1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 475 300,00	1 374 129,00	289 750,80	4 139 179,80	2 387 285,70
1312	REGIONS	2 534 500,00	-610 000,00	35 176,00	1 959 676,00	904 002,00
1313	DEPARTEMENTS	2 000 000,00	-275 000,00	0,00	1 725 000,00	1 550 000,00
13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	197 250,00	87 475,00	106 686,54	391 411,54	169 909,45
1318	AUTRES	450 000,00	98 000,00	0,00	548 000,00	90 000,00
1321	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 855 811,00	1 395 949,00	307 685,01	3 559 445,01	2 155 568,74
1322	REGIONS	78 000,00	0,00	21 900,00	99 900,00	84 545,00
1323	DEPARTEMENTS	0,00	261 000,00	4 611,16	265 611,16	25 992,16
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 993 685,00	801 386,00	0,00	3 795 071,00	3 546 736,60
13246	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	2 742 100,00	0,00	0,00	2 742 100,00	2 742 076,00
13258	AUTRES REGROUPEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	42 669,69
1328	AUTRES	0,00	1 343 000,00	35 837,45	1 378 837,45	362 942,01
13362	DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	0,00	20 430,00	253 735,19	274 165,19	0,00
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	1 600 000,00	270 800,00	0,00	1 870 800,00	1 910 609,00
13462	Dotation de soutien à l'investissement local	280 760,00	0,00	728 468,00	1 009 228,00	935 840,00
CHAPITRE 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		17 207 406,00	4 767 169,00	1 783 850,15	23 758 425,15	16 908 176,35
1641	EMPRUNTS EN EUROS	123 114 994,14	-13 706 704,00	5 000 000,00	114 408 290,14	108 090 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	0,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	0,00	0,00	0,00	90,00
CHAPITRE 16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES		141 359 994,14	-13 706 704,00	5 000 000,00	132 653 290,14	108 090 090,00
2031	FRAIS D'ETUDES	3 650,00	0,00	0,00	3 650,00	3 642,00
CHAPITRE 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		3 650,00	0,00	0,00	3 650,00	3 642,00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	220 135,00	0,00	220 135,00	224 375,00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	33 500,00	48 000,00	81 500,00	81 531,67
CHAPITRE 204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		100 000,00	253 635,00	48 000,00	401 635,00	405 906,67
2112	TERRAINS DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	160,87
2181	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	238 400,00	0,00	0,00	238 400,00	0,00
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES		238 400,00	0,00	0,00	238 400,00	160,87
2313	CONSTRUCTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	956,78
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	18 741,11
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	21 300,00	0,00	0,00	21 300,00	24 068,40
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	0,00	0,00	0,00	51 387,52
CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS		21 300,00	0,00	0,00	21 300,00	95 153,81
2745	AVANCES REMBOURSABLES	1 041 180,00	0,00	0,00	1 041 180,00	800 847,99
2748	AUTRES PRETS	180 000,00	0,00	62 877,57	242 877,57	192 854,10
27632	REGIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	139 944,00
276358	AUTRES GROUPEMENTS	101 000,00	0,00	0,00	101 000,00	100 991,56
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	402 270,00	0,00	0,00	402 270,00	37 520,37
CHAPITRE 27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 724 450,00	0,00	62 877,57	1 787 327,57	1 272 158,02
458217	OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
CHAPITRE 458217 - OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME REC		84 000,00	0,00	0,00	84 000,00	0,00
458229	OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF	281 600,00	70 400,00	0,00	352 000,00	352 000,00
CHAPITRE 458229 - OP SOUS MANDAT - AMENAG QUARTIER VERGNES - VCF		281 600,00	70 400,00	0,00	352 000,00	352 000,00
458230	OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CHAPITRE 458230 - OP SOUS MANDAT - CIRCUITS RANDONNEES MOND'ARVERNE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458231	OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG	180 000,00	-36 000,00	0,00	144 000,00	120 000,00
CHAPITRE 458231 - OP SOUS MANDAT- VCF AMENAGEMENT PLACE REGENBURG		180 000,00	-36 000,00	0,00	144 000,00	120 000,00
458232	OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38 REC	16 730,00	0,00	0,00	16 730,00	0,00
CHAPITRE 458232 - OP SOUS MANDAT - VCF - SENTIER URBAIN N°38		16 730,00	0,00	0,00	16 730,00	0,00
458233	OP SOUS MANDAT - QUAIS BUS SMTC RUE CHANTERANNE	0,00	25 975,00	0,00	25 975,00	0,00
CHAPITRE 458233 - OP SOUS MANDAT - QUAIS BUS SMTC RUE CHANTERANNE		0,00	25 975,00	0,00	25 975,00	0,00
SOUS-TOTAL RECETTES RÉELLES		227 918 718,67	-5 587 926,72	8 135 727,72	230 466 519,67	193 478 351,04

Envoyé en préfecture le 07/07/2025
 Reports Budget totalisé Réalisé 2024
 Reçu en préfecture le 07/07/2025 8,28 0,00
 Publié le 0,00 8,28 0,00
 ID : 063-246300701-20250707-DEL20250627-135-BF

S2LO

RECETTES		Budget primitif 2024	DM + Virements internes	Envoyé en préfecture le 07/07/2025 validé 2024		
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	23 254 435,00	-3 258 693,00			
CHAPITRE 021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 254 435,00	-3 258 693,00			
15182	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	200 000,00	0,00			
192	PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	360 089,09	0,00	19 995 742,00	0,00
2111	TERRAINS NUS	0,00	1 504 312,63	0,00	200 000,00	200 000,00
2802	FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	282 232,00	-16 000,00	0,00	266 232,00	266 044,64
28031	FRAIS D'ETUDES	492 824,00	0,00	0,00	492 824,00	492 824,00
28033	FRAIS D'INSERTION	1 686,00	0,00	0,00	1 686,00	1 685,45
2804111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	434 409,00	60 400,00	0,00	494 809,00	515 159,00
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	23 368,00	0,00	0,00	23 368,00	23 368,00
2804122	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	52 651,00	-23 000,00	0,00	29 651,00	29 321,00
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	99 344,00	-26 000,00	0,00	73 344,00	73 093,41
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	410 368,00	0,00	0,00	410 368,00	414 677,00
28041411	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	21 649,00	-9 000,00	0,00	12 649,00	12 289,00
28041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	485 643,00	-52 000,00	0,00	433 643,00	432 872,00
28041512	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	54 650,00	1 600,00	0,00	56 250,00	56 205,00
280415342	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28041581	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	348 819,00	600,00	0,00	349 419,00	349 329,00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	226 814,00	-23 000,00	0,00	203 814,00	239 044,00
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	130 274,00	-10 000,00	0,00	120 274,00	119 383,37
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 935 993,00	852 500,00	0,00	3 788 493,00	3 788 199,86
2804183	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	22 052,00	0,00	0,00	22 052,00	22 052,00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	365 093,00	-94 000,00	0,00	271 093,00	270 151,59
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 957 835,00	500,00	0,00	1 958 335,00	1 958 242,00
2804412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	37 638,00	0,00	0,00	37 638,00	37 638,00
2805	CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOG	795 538,00	352 100,00	0,00	1 147 638,00	1 079 185,16
28088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 443,00	8 800,00	0,00	37 243,00	36 966,93
28121	PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	84 596,00	2 000,00	0,00	86 596,00	86 595,72
281311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	83 865,00	800,00	0,00	84 665,00	84 585,50
281314	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	1 424 633,00	8 500,00	0,00	1 433 133,00	1 431 744,00
281318	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	20 418,00	0,00	0,00	20 418,00	20 418,00
281351	BATIMENTS PUBLICS	525 067,00	12 800,00	0,00	537 867,00	537 244,13
28138	AUTRES CONSTRUCTIONS	303 281,00	5 100,00	0,00	308 381,00	303 332,10
28152	INSTALLATIONS DE VOIRIE	32 568,00	0,00	0,00	32 568,00	37 020,00
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	150 897,00	2 300,00	0,00	153 197,00	154 099,00
281533	RESEAUX CABLES	62 599,00	500,00	0,00	63 099,00	63 019,00
281534	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	9 579,00	0,00	0,00	9 579,00	9 579,00
281538	AUTRES RESEAUX	36 466,00	900,00	0,00	37 366,00	37 341,08
281568	AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CI	63 161,00	1 000,00	0,00	64 161,00	65 697,00
2815731	MATERIEL ROULANT	1 730 805,00	68 500,00	0,00	1 799 305,00	1 807 543,26
2815738	AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	112 453,00	1 600,00	0,00	114 053,00	115 953,62
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	450 796,00	36 500,00	0,00	487 296,00	471 886,92
28162	Biens historiques et culturels mobiliers	30 119,00	7 000,00	0,00	37 119,00	35 207,35
281735	INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CO	12 887,00	0,00	0,00	12 887,00	12 887,00
28181	INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	406 191,00	-99 000,00	0,00	307 191,00	308 750,92
281828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	227 081,00	4 500,00	0,00	231 581,00	226 555,21
281838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	451 981,00	6 000,00	0,00	457 981,00	437 007,89
281848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	484 563,00	-74 000,00	0,00	410 563,00	408 034,50
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	29 508,00	5 200,00	0,00	34 708,00	34 776,35
28188	AUTRES	657 428,00	-6 000,00	0,00	651 428,00	625 315,50
4815	Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	738 200,00	0,00	0,00	738 200,00	738 178,48
4817	INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	84 500,00	0,00	0,00	84 500,00	84 484,87
4912	DEPRECIAT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	0,00	24 482,00	0,00	24 482,00	24 481,30
4962	DEPRECIAT. COMPTES DE DEBITEURS DIVERS (BUDGETAIRES)	0,00	23 944,00	0,00	23 944,00	23 943,98
CHAPITRE 040 - OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS		17 720 965,00	2 920 527,72	0,00	20 641 492,72	20 567 813,81
13241	COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	3 160,00	0,00	3 160,00	3 160,00
1328	AUTRES	0,00	346 575,00	0,00	346 575,00	341 869,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	17 756 000,00
16451	REMBOUR. TEMP. SUR EMPRUNTS EN EUROS	18 245 000,00	0,00	0,00	18 245 000,00	17 756 000,00
166	REFINANCEMENT DE DETTE	0,00	23 808 000,00	0,00	23 808 000,00	23 807 848,53
2031	FRAIS D'ETUDES	0,00	20 779 850,00	0,00	20 779 850,00	20 779 665,39
2033	FRAIS D'INSERTION	0,00	49 800,00	0,00	49 800,00	49 658,86
237	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	3 738 000,00	469 091,00	0,00	4 207 091,00	2 637 072,33
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	9 999 000,00	2 824 109,00	0,00	12 823 109,00	4 361 695,37
27638	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	0,00	10 600,00	0,00	10 600,00	0,00
CHAPITRE 041 - OPERATIONS PATRIMONIALES		50 227 000,00	48 291 185,00	0,00	98 518 185,00	87 492 969,48
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE		91 202 400,00	47 953 019,72	0,00	139 155 419,72	108 060 783,29
TOTAL RECETTES		319 121 118,67	42 365 093,00	8 135 727,72	369 621 939,39	301 539 134,33

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT 2024	32 471 518,15
RÉSULTAT ANTIERIOR REPORTÉ	-37 933 847,23
RÉSULTAT DE CLÔTURE 2024	-5 462 329,08